

SAHARA OCCIDENTAL : La résolution du Conseil de sécurité, simple renouvellement technique du mandat de la Minurso P. 24	SOMMET MONDE ARABE-UE: L'Algérie met en exergue ses efforts pour le développement des start-up P. 24	ALGÉRIE-RUSSIE Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie en Russie P. 24
--	---	--

65^E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION DU 1^{ER} NOVEMBRE 1954

Le chef de l'Etat exhorte le peuple à la mobilisation pour la réussite d'un scrutin «crucial»

► **«La création de l'ANIE et l'amendement du régime électoral, une réponse concrète aux revendications des manifestants»**

Le Chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a exhorté, jeudi soir, le peuple algérien à faire de l'élection du 12 décembre prochain «une fête nationale» et à se mobiliser pour la réussite de ce scrutin «crucial». Dans un discours prononcé à la veille du 65^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre 1954, le Chef de l'Etat a déclaré «Au moment où nous célébrons ce glorieux anniversaire, j'exhorte le peuple algérien, encore une fois, à faire de la prochaine échéance une fête nationale qui apportera le coup de grâce à ceux qui dissimulent la haine et l'animosité aux enfants et petits-enfants des Chouhada de Novembre».

Pp 3 à 5



Le chef de l'Etat se recueille à la mémoire des martyrs de la guerre de libération nationale

COMMÉMORATION DU 65^E ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION

► **Vladimir Poutine félicite Bensalah**

► **Levée des couleurs nationales à Maqam Echahid et au siège du MAE**

► **Zitouni appelle à la préservation de l'Algérie à la fidélité au serment des chouhada**

JUSTICE
Installation de 100 conseillers et avocats généraux près la Cour suprême

► Installation de 60 nouveaux magistrats en qualité de conseillers d'Etat et commissaires d'Etat adjoints

P. 6

COLLECTIVITÉS LOCALES
Vers l'établissement d'un système numérique de gestion des stocks de sécurité

P. 6

Lazhari Bouzid élu président du Conseil national des droits de l'Homme

P. 6

21^E SEMAINE NATIONALE DU SAINT CORAN :
Appel à la sagesse face aux défis actuels

P. 6

SANTÉ

CATARACTE :
Le seul traitement est chirurgical

Pp 12-13

F  **TBALL**

LIGUE 2 (11^E JOURNÉE):
Duels des extrêmes pour le leader et son dauphin

La 11^e journée de Ligue 2 algérienne de football s'annonce à l'avantage du leader Olympique Médéa, appelé à jouer aujourd'hui chez l'avant-dernier, la JSM Béjaïa, avec la possibilité de conserver son avance sur le dauphin WA Tlemcen qui, lui, recevra la lanterne rouge USM El-Harrach.

P. 22

OUVERTURE DES BUREAUX DE CHANGE EN ALGÉRIE :

La BA n'a été destinataire d'aucune demande de la part des opérateurs

P. 9

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Une cache d'armes et de munitions découverte à Adrar

P. 24

DU 14 AU 18 NOVEMBRE
Semaine Culturelle Japonaise

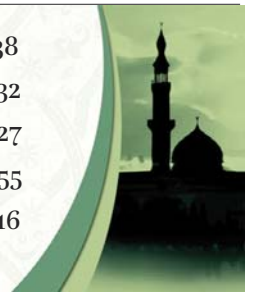
L'Ambassade du Japon, organise du 14 au 18 novembre prochain, la Semaine Culturelle Japonaise. Au programme : Des ateliers et démonstrations d'Ikebana, d'origami et de calligraphie, une exposition au Musée des Beaux-arts d'Alger, un concours de discours en langue japonaise à l'auditorium dupalais de la culture Moufdi Zakaria, ainsi que des projections defilms japonais à l'Ambassade du Japon. Pour l'événement, une maîtresse d'Ikebana (art d'arrangement floral japonais) Mme Rika Arai ainsi qu'un artiste d'origami M. Abdelwaheb HAFS seront à Alger pour présenter leurs arts. Le concours de discours en langue japonaise sera également organisé à cette occasion, pour la 3^{ème} fois, par l'Ambassade du Japon.



Horaire des prières

Vendredi 4 - Samedi 5 Rabî al-awwal 1440

Fajr	05:38
Dohr	12:32
Asr	15:27
Maghreb	17:55
Isha	19:16



BÉJAÏA
Fermeture pour travaux
du nouveau tronçon des gorges de kherrata



La Direction des travaux publics de la wilaya de Béjaïa, procède depuis hier, à des travaux de protection de flancs de montagne contre les chutes de pierres au niveau des gorges de Kherrata.

A cet effet, le nouveau tronçon des gorges de kherrata sera fermé jusqu'à la fin des travaux prévus aujourd'hui. La circulation sera déviée pendant les travaux, vers l'ancien Tunnel dans le sens ascendant.

ESAA
Rencontre littéraire
avec Patrick Poivre D'Arvor

Dans le cadre de sa participation à la 24^{ème} édition du Salon international du livre d'Alger (SILA 2019), l'Institut français d'Algérie, organise ce soir à partir de 18h à l'auditorium de l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA), une conférence-débat animée par Patrick Poivre D'Arvor, durant laquelle il présentera son dernier roman «La vengeance du loup» paru aux Editions Grasset. Cette rencontre sera suivie d'un débat avec le public, puis d'une vente dédicace de son livre.



FCE
Conférence-débat sur
la politique énergétique

Le Forum des chefs d'entreprise (FCE) organise aujourd'hui en son siège, la 2^e édition des «Débats du Forum», qui sera consacrée à la problématique de l'énergie. Cette rencontre sera animée par deux experts en énergie, Abdelmadjid Attar, ancien PDG de Sonatrach, ancien ministre des Ressources en Eau et le professeur Chems Eddine Chitour, enseignant à l'École nationale polytechnique. Les problématiques qui seront abordées portent sur l'élaboration de la politique énergétique dans ses volets sécurité et transition, le modèle de consommation et son impact sur l'économie nationale, ainsi que le projet de loi sur les hydrocarbures.



CHÉRAGA
Meeting
de Bengrina

Le candidat potentiel à la prochaine élection présidentielle du 12 décembre prochain, Abdelkader Bengrina, animera un meeting populaire, aujourd'hui, au niveau de la salle omnisports de Chéraga (Alger).



Météo



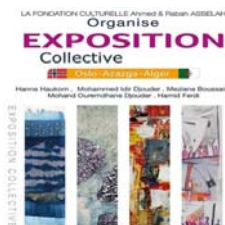
	Max	Min
Alger	27°	17°
Oran	20°	15°
Annaba	23°	13°
Béjaïa	25°	16°
Tamanrasset	34°	21°

AU PALAIS DE LA CULTURE
Salon des langues



Le Palais de la culture Moufdi-Zakaria, abrite les 2 et 3 novembre, la 2^e édition du Salon algérien des langues.

GALERIE MOHAMED RACIM
Exposition collective
Oslo-Azazga-Alger



La galerie d'arts Mohamed-Racim, abrite jusqu'au 7 novembre, une exposition collective d'arts plastique «Oslo-Azazga-Alger» des artistes Hanne Haukom, Mohamed Idir Djouder, Meziane Boussaid, Mohand Ouremdhane Djouder, Hamid Ferdi.

CENTRE CULTUREL MUSTAPHA KATEB
Exposition sur l'Algérie antique

Le Centre Mustapha Kateb, abrite jusqu'au 05 novembre, une exposition des biens photographiques des biens culturels protégés intitulée «Antiques d'Algérie».



SILA
Vente-dédicace
avec Zine El-Abidine Bouacha

Dans le cadre de la 24^{ème} édition du Salon international du livre d'Alger (SILA 2019), l'écrivain Zine El-Abidine Bouacha, animera une séance vente-dédicace autour de son ouvrage «Le couloir de la mort», aujourd'hui au Stand de l'AENP (Pavillon C).



PALAIS DES RAÏS
Exposition
à «Découvrir»

Le Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23), abrite jusqu'au 07 novembre, une exposition photographique collective regroupant le Mexique, la Turquie, la Corée du Sud et l'Indonésie intitulée «Découvrir».

FÊTE DU 1ER NOVEMBRE
Mobilis revêt les couleurs nationales



Mobilis s'est mis aux couleurs nationales pour la célébration du 65^{ème} anniversaire de la révolution de libération nationale. Le siège de la Direction Générale de l'opérateur, s'est illuminé aux couleurs de l'emblème national vert, rouge et blanc, offrant ainsi, un très beau jeu de lumière à son building.

Mobilis est fier de fêter, cette 65^{ème} commémoration avec tous les algériens, en partageant ce moment de fierté, de reconnaissance, de souvenirs, et de recueils à la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour que vive l'Algérie Algérienne libre. Vive l'Algérie, gloire à nos martyres et chouhada.

65^E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION DU 1^{ER} NOVEMBRE 1954

Présidentielle : Le chef de l'Etat exhorte le peuple à la mobilisation pour la réussite d'un scrutin «crucial»

Le Chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a exhorté, jeudi soir, le peuple algérien à faire de l'élection du 12 décembre prochain «une fête nationale» et à se mobiliser pour la réussite de ce scrutin «crucial».



Dans un discours prononcé à la veille du 65^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre 1954, le Chef de l'Etat a déclaré «Au moment ou nous célébrons ce glorieux anniversaire, j'exhorte le peuple algérien, encore une fois, à faire de la prochaine échéance une fête nationale qui apportera le coup de grâce à ceux qui dissimulent la haine et l'animosité aux enfants et petits-enfants des Chouhada de Novem-

bre». Appelant également les citoyens à «la mobilisation pour la réussite de ce scrutin crucial», M. Bensalah s'est dit convaincu que les Algériens «sauront barrer la route à ceux qui cherchent à instrumentaliser les règles et principes de la démocratie».

Affirmant que «l'Etat fera face à toutes les velléités de mansuvre», il a ajouté que le peuple «est appelé à la vigilance et à la prudence, et ses loyaux enfants doivent

se tenir prêts à faire face aux cercles malveillants et à leurs actes hostiles à la patrie».

Par ailleurs, le chef de l'Etat a déclaré que «le respect et la protection des droits et libertés fondamentales ne donnent à quiconque le droit d'user de sa liberté d'expression et de manifestation pour attenter au droit de l'autre à l'exercice de ses libertés et à l'expression de sa volonté à la participation au scrutin».

«L'intérêt suprême du

pays implique pour l'Etat, quelles qu'en soient les circonstances, l'obligation de préserver l'ordre public, la Loi et les institutions de l'Etat, et de veiller à la sécurité et la stabilité de la patrie», a-t-il soutenu.

Le Chef de l'Etat a mis en avant, également, «la détermination de l'Etat à donner la parole au peuple pour choisir, en toute souveraineté et liberté, celui à qui sera confiée la mission d'instaurer le nouveau mode de gouvernance».

Bensalah : «La création de l'ANIE et l'amendement du régime électoral, une réponse concrète aux revendications des manifestants»

Le Chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a affirmé, jeudi soir, que la création de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et l'introduction d'amendements «substantiels» dans le régime électoral constituent une réponse concrète aux principales revendications exprimées par les manifestants lors de leurs marches pacifiques.

Dans un discours prononcé à la veille du 65^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre 1954, le Chef de l'Etat a indiqué que «la création de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et l'introduction d'amendements substantiels dans le régime électoral constituent une réponse concrète aux principales revendications exprimées par les manifestants lors de leurs marches pacifiques pour un changement profond du mode de gouvernance.

Elles sont, également, une réponse à la demande pressante de la classe politique de mettre en

place de nouvelles règles garantissant la transparence des élections».

Il a ajouté, dans ce sens, «vous constaterez que l'ANIE accomplit son rôle, en toute liberté et en toute indépendance, en exerçant toutes les missions qui relevaient auparavant de la compétence des autorités publiques, un progrès sans précédent dans l'histoire de notre pays».

M. Bensalah a affirmé, à ce propos que «l'Algérie des Chouhada requiert, en ces moments sensibles, un réaménagement de priorités pour éviter des conséquences incertaines».

Il a assuré, en outre, que «l'Etat était à l'écoute des aspirations profondes et légitimes de notre peuple au changement radical du mode de gouvernance et à l'avènement d'une nouvelle ère, fondée sur le respect des principes de la démocratie, de l'Etat de droit et de la justice sociale», réitérant son «engagement à agir conformément à la Constitution».

«J'ai également souligné, à maintes reprises, la détermination de l'Etat à donner la parole au peuple pour choisir, en toute souveraineté et liberté, celui à qui sera confiée la mission d'instaurer le nouveau mode de gouvernance, et c'est dans cet optique que j'ai appelé à un dialogue inclusif et ouvert, permettant de débattre de toutes les questions relatives à l'échéance électorale et de parvenir à des solutions consensuelles réalistes, qui aboutiraient à l'organisation du scrutin dans un climat de quiétude et de sérénité», a-t-il souligné.

M. Bensalah a mis en avant, à cet effet «les efforts déployés et les acquis inédits réalisés en termes de mécanismes et instruments juridiques et moyens logistiques pour l'élection d'un président de la République, traduisant une réelle volonté populaire qui lui permette de faire face aux défis nationaux, fort d'une totale légitimité, et conduire l'Algérie vers la nouvelle ère escomptée».

Cérémonie de réception au Palais du peuple à l'occasion du 65^{ème} anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954

Une cérémonie de réception a été organisée, vendredi au Palais du peuple (Alger), à l'occasion de la commémoration du 65^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre 1954, en présence du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah.

Etaient présents également à cette cérémonie le président par intérim du Conseil de la nation, Salah Goudjil, celui de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, le Premier ministre, Noureddine Bedoui et le Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, ainsi que des membres du gouvernement et des responsables de différents organes et institutions nationales.

Au cours de cette cérémonie, le chef de l'Etat a reçu les vœux de hauts responsables de l'Etat, de membres du Gouvernement et d'officiers supérieurs de l'ANP.

Il a reçu en outre les vœux de personnalités nationales et historiques, de moudjahidine et moudjahidate, de représentants de partis politiques, de la société civile, de fils de chouhada ainsi que des membres du corps diplomatique accrédité à Alger.

Le chef de l'Etat se recueille à la mémoire des martyrs de la guerre de libération nationale

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, s'est recueilli, vendredi au Sanctuaire du martyr à Alger, à la mémoire des martyrs de la guerre de libération nationale, à l'occasion de la célébration du 65^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954.

Après avoir salué un détachement de la garde Républicaine qui lui rendait les honneurs, M. Bensalah a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et récité la Fatiha du Coran à la mémoire des martyrs.

Etaient présents à cette cérémonie de recueillement, le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, le président de l'Assemblée populaire nationale, Slimane Chenine, le Premier ministre, Noureddine Bedoui, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, ainsi que des membres du gouvernement et le secrétaire général par intérim de l'Organisation nationale des Moudjahidine, Mohand Ouamar Benhadj.

Levée des couleurs nationales au siège du MAE

Une cérémonie a été organisée jeudi à minuit au siège du ministère des Affaires étrangères (MAE) à Alger, à l'occasion du 65^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, au cours de laquelle il a été procédé à la levée des couleurs nationales.

Présidée par le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, en présence de moudjahidine et des cadres du ministère, la cérémonie a été marquée par le dépôt d'une gerbe de fleurs et la lecture de la Fatiha à la mémoire des chouhada de la glorieuse guerre de libération.

Lors d'une conférence animée par le Directeur général des Archives nationales, Abdelmadjid Chikhi, ce dernier a rappelé, à cette occasion, les stations les plus importantes de l'histoire de l'Algérie sous le joug de l'occupation française et les facteurs étant à l'origine du déclenchement de la révolution du 1^{er} novembre, affirmant que la résistance était la devise de tous les algériens depuis le début de l'occupation française». M. Chikhi a mis en avant l'histoire du déclenchement de révolution du 1^{er} novembre et les conditions de la réunion des 6 commandants, évoquant, en outre, le déclaration du premier novembre qui a, a-t-il dit, «résumé les principes algériens et les éléments de leur personnalité avec des termes précis et forts ayant témoigné de l'unité nationale et l'impératif dépassement des considérations partisans et personnelles, et en ayant souligné les principaux objectifs escomptés de la révolution, notamment la relance de l'Etat algérien».

65^E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHÉMENT DE LA RÉVOLUTION DU 1^{ER} NOVEMBRE 1954

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (AE), SABRI BOUKADOUM : «La souffrance de notre peuple pour l'indépendance est une source d'inspiration pour la diplomatie nationale»

Le ministre des Affaires étrangères (AE), Sabri Boukadoum a affirmé, jeudi à Alger, que «la souffrance du peuple algérien et sa lutte acharnée, par tous les moyens légitimes, pour le recouvrement de la souveraineté nationale sont une source d'inspiration et de motivation renouvelable pour la diplomatie nationale, avant et après l'indépendance».

La diplomatie algérienne «a placé les causes de libération et de défense des droits des peuples à l'autodétermination au cœur de son activité extérieure, car profondément convaincue que le respect de la légalité internationale et son engagement en faveur du règlement politique pacifique des conflits se veulent un gage pour le maintien de la paix et la sécurité», a précisé M.

Boukadoum, a fait cette déclaration en marge de l'inauguration d'une stèle commémorative à la mémoire des diplomates martyrs du devoir, victimes du terrorisme, à l'occasion de la célébration du 65^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, en présence du président du Conseil de la Nation par intérim, Salah Goudjil et des cadres du ministère.

La diplomatie nationale demeure persuadée que «le respect de la souveraineté des Etats et la consécration de leur droit au développement sont la clef pour la mise en place d'un système mondial plus juste et équitable», a-t-il poursuivi.

Ces principes «constants qui ont imprimé la diplomatie algérienne de crédibilité devant les différents partenaires et lui ont offert l'opportunité de contribuer à la promotion de la gouvernance internationale, ont érigé notre pays, quelques années après son indépendance, en Mecque des révolutionnaires et en porte-voix solennel pour la défense des causes justes», a-t-il soutenu. «Eu égard à cet engagement, la première génération de diplomates algériens a assumé une lourde responsabilité qui l'a amenée à œuvrer avec dévouement à la concrétisation de ces principes nobles, à travers une contribution efficace à la réforme de l'ordre international, à la promotion de la paix et de la sécurité, par la recherche de solutions pacifiques aux différents conflits pour lesquels notre diplomatie n'a ménagé aucun effort en tant que médiateur», a-t-il dit. A cette occasion, le ministre des AE a salué le parcours militant de l'ancien moudjahid et diplomate expérimenté, le défunt Mohamed Seddik Benyahia et ses compagnons d'armes, estimant que ces figures sont «des icônes desquelles les jeunes diplomates d'aujourd'hui doivent s'inspirer de leurs valeurs d'abnégation, de dévotion et de sacrifices».

M. Boukadoum s'est incliné, par la même occasion, à la mémoire des diplomates victimes du devoir national, dont ceux tombés en martyrs au Mali, en Irak et au Yémen, ainsi que les victimes du terrorisme.

Levée des couleurs nationales à Maqam Echahid

Une cérémonie de levée des couleurs nationales a été organisée, jeudi à minuit, à Maqam Echahid (Alger), à l'occasion de la célébration du 65^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre 1954.

Ont pris part à la cérémonie, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, des membres du gouvernement, des personnalités nationales, des moudjahidine et des représentants de différentes institutions nationales et du mouvement associatif.

Le ministère des Moudjahidine a organisé une cérémonie au musée national du Moudjahid lors de laquelle il a été procédé à

la distinction d'un nombre de moudjahidine et à la projection d'un documentaire intitulé «Le prix de la liberté» retraçant les différentes étapes et stations historiques de la révolution du 1^{er} novembre. Prononçant une allocution à cette occasion, M. Zitouni a affirmé que la célébration de l'anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre est une halte pour se remémorer les sacrifices et les épopées du peuple algérien», soulignant que «toutes les stations de la révolution ont permis de poser les jalons de la voie de la liberté».

Mettant en avant l'héroïsme et l'ingéniosité des artisans de la révolution ayant permis de triompher, il a affirmé que la révolution du 1^{er} novembre était devenue «un programme pour les principes et les valeurs» de l'Algérie indépendante. Il a mis l'accent,



en outre, sur l'impératif de s'inspirer des principes de la révolution du 1^{er} novembre afin de «barrer la route à ceux qui veulent attenter à la stabilité et la sérénité du pays dans ces circonstances particulières et un environnement régional et international connaissant des défis sécuritaires très complexes». M. Zitouni a appelé, dans son allocution, les jeunes à la nécessité «de porter

le message de novembre 1954 et de renforcer les valeurs de solidarité et l'unité nationale». Le ministre a salué, en outre, le rôle de l'Armée nationale populaire (ANP), et digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) et l'ensemble des corps de sécurité qui veillent à la préservation de la sécurité du pays et des citoyens et à la protection des frontières.

Zitouni appelle à la préservation de l'Algérie à la fidélité au serment des chouhada

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a appelé jeudi à la préservation de l'Algérie pour être à la hauteur des sacrifices des Chouhada. Inaugurant plusieurs structures culturelles et éducatives à Alger, à l'occasion de la célébration du 65^e anniversaire du déclenchement de la Révolution nationale, le ministre a indiqué que la célébration du 1^{er} novembre constituait une occasion pour se recueillir à la mémoire des chouhada» ajoutant que «nous devons également demeurer fidèles au serment de ces martyrs et ce, à travers la solidarité, la fidélité, le savoir

et la connaissance afin de redonner à l'Algérie la place qui lui sied».

Les structures inaugurées, a-t-il indiqué, «symbolisent les sacrifices des chouhada mais nous rappellent également la souffrance vécue par le peuple algérien sous le joug colonial, faisant savoir que «les séquelles coloniales existent toujours à l'image de les lignes Challe et Morice et des mines implantées sous le sol algérien outre les essais nucléaires et leur radioactivité dans le Sahara algérien».

Accompagné du wali d'Alger, Abdelkhalak Sayouda, le ministre a procédé à l'inauguration

d'une statue du roi de Numidie Massinissa au jardin Tafourah (commune d'Alger Centre) outre un lycée à Ain El Malha (commune de Gué de Constantine), baptisé au nom du moudjahid Ben Fadel Tahar et un CEM baptisé du nom du Moudjahid Benzayad Abdelkader. Il a également inauguré une bibliothèque à El Biar, baptisée du nom du leader historique, feu Hocine Ait Ahmed. Aussi, un hommage a été rendu aux familles de ces moudjahidine et chouhada en reconnaissance de leurs sacrifices et de leur fidélité à la patrie.

ALGÉRIE-RUSSIE

Vladimir Poutine félicite Benslah à l'occasion de la commémoration du 65^e anniversaire de la Révolution

Le président de la République fédérale de Russie, Vladimir Poutine, a adressé jeudi soir un message de félicitations au chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah à l'occasion de la commémoration du 65^e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954, dans lequel il a relevé le caractère «amical et constructif» des relations qu'entretiennent l'Algérie et la Russie.

Les relations qu'entretiennent la Russie et l'Algérie sont amicales et constructives», a indiqué M. Poutine dans son message lu en son nom par l'ambassadeur de la République fédérale de Russie en Algérie, Igor Beliaev, à l'occasion d'un concert de musique organisé à l'opéra d'Alger, dans une interprétation mixte entre l'ensemble harmonique de la Garde républicaine algérienne et l'Or-

chestre central du ministère de la Défense russe dans le cadre des festivités commémoratives du 1^{er} Novembre 1954. Le caractère amical et constructif des relations entre les deux pays a été confirmé par notre entretien à Sochi», en marge du premier sommet Russie-Afrique (24-25 octobre 2019), a souligné M. Poutine dans son message. Le président Poutine, qui a renouvelé à la fin

de son message ses «vœux de santé et de prospérité au chef de l'Etat et au peuple algérien», a souligné que «je reste convaincu que grâce à la conjugaison de nos efforts, nous poursuivrons le dialogue entre l'Algérie et la Russie ainsi que la coopération bilatérale dans divers domaines et ce, au service de nos peuples et de la consolidation de la stabilité et de la paix en Afrique et au Moyen-Orient».

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE (APN), SLIMANE CHENINE : «Présidentielle du 12 décembre, tournant décisif pour l'édification d'un Etat fort de ses institutions»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine a affirmé jeudi à Alger que la prochaine élection présidentielle constituera un «tournant décisif vers l'édification d'un Etat fort de ses institutions», appelant à «la conjugaison des efforts de tous pour une forte participation du peuple» à ce scrutin.

Dans un message adressé à l'occasion de la célébration du 65^e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Guerre de libération nationale, M. Chenine a indiqué que «la prochaine élection présidentielle constituera un tournant décisif vers l'édification d'un Etat fort de ses institutions», soulignant la nécessité «de conjuguer les efforts pour une forte participation du peuple».

La prochaine élection présidentielle offrira l'opportunité de «présenter les programmes, les propositions et les solutions», et le peuple «aura l'occasion de choisir librement et en toute souveraineté», a ajouté M.Chenine.

«L'Algérie vit un moment crucial de son histoire, séparant deux époques, la première ayant été marquée par des pratiques égoïstes émanant d'une catégorie qui a trahi le serment des chouhada et spolié le pays, et la deuxième à laquelle nous aspirons et qui verra l'édification d'une Algérie nouvelle basé sur la seule volonté du peuple dans le

choix des programmes et des hommes». «Le pays qui a été libéré par tous les Algériens sera reconstruit par ses enfants et l'élan populaire de février a mis un terme au laisser-aller qui allait mener le pays vers l'inconnu», a-t-il ajouté.

Cet élan pacifique «dont tout le monde est témoin, a été protégé et accompagné par les nationalistes fidèles représentés par l'Armée nationale populaire (ANP), et au peuple de concrétiser sa volonté en toute liberté à travers une élection régulière et transparente, d'autant que tous les mécanismes et outils juridiques assurant son aboutissement sont là».

M. Goudjil appelle à la création d'une instance nationale pour l'analyse de la Déclaration du 1^{er} novembre 1954

Le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, a appelé, jeudi à Alger, à la création d'une instance nationale chargée de l'analyse approfondie de la Déclaration du 1^{er} novembre 1954. Dans une allocution prononcée lors de sa participation à une cérémonie organisée par le ministère des Affaires Étrangères à l'occasion de la célébration du 65^e anniversaire du déclenche-

ment de la Révolution du 1^{er} novembre 1954, M. Goudjil a suggéré que cette autorité soit chargée de «l'analyse approfondie de la Déclaration du 1^{er} novembre 1954 et qui sera composée de membres de la famille révolutionnaire et d'experts dans le domaine de la recherche en histoire. Il a souligné, en outre, «l'importance majeure» des principes de la Déclaration du 1^{er} novembre 1954 qui

trace «l'avenir de l'Algérie tout en tenant compte de son passé et de son présent». Evoquant la Présidentielle du 12 décembre, le président du Conseil de la nation par intérim a fait savoir que cette échéance «ne se limite pas uniquement à l'élection d'un président légitime de l'Algérie, mais plutôt au vote pour l'Algérie qui amoncera à travers cela la voie de la véritable démocratie», esti-

mant que l'étape post-électorale «est une station importante pour l'édification d'un véritable Etat et d'institutions jouissant de la légitimité populaire». Par ailleurs, M. Goudjil a mis en avant la constance des principes de la diplomatie algérienne qui sont «en exemple de sacrifice pour l'instauration du droit et le plein exercice par les peuples de leur droit à l'autodétermination».

65^E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION DU 1^{ER} NOVEMBRE 1954

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ARABE SAHRAOUIE DÉMOCRATIQUE (RASD), BRAHIM GHALI :

«Le peuple sahraoui a tiré de la Révolution du 1^{er} Novembre les leçons de la résistance et du sacrifice»

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali a affirmé, jeudi, que le peuple sahraoui a tiré en toute fierté du peuple algérien et de la Révolution du 1er Novembre les leçons de la résistance et du sacrifice jusqu'à la réalisation de ses objectifs légitimes.

Dans un message de vœux adressé au chef de l'Etat Abdelkader Bensalah à l'occasion de la célébration, demain vendredi, du 65ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération, le président Ghali a déclaré que le peuple sahraoui «qui lutte toujours avec la même détermination et pour les mêmes objectifs nobles a tiré en toute fierté du peuple algérien et de la Révolution du 1er Novembre les leçons de résistance et du sacrifice jusqu'à la réalisation de ses objectifs légitimes».

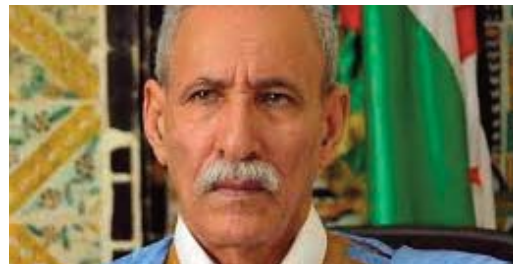
Le président sahraoui a indiqué dans son message que le peuple algérien «a mené une révolution parmi les meilleures du 20ème siècle, plutôt la meilleure de l'histoire devenue ainsi un exemple suivi par tous les peuples opprimés en Afrique et en Amérique latine et de par monde, émancipation et autodétermination, d'autant que le peuple al-

gérien a donné, hier et aujourd'hui, des leçons aux peuples du monde, pour s'accrocher à la liberté, à la démocratie et à la paix et à édifier un Etat de droit et d'institutions».

A ce propos, M. Ghali a souligné que le peuple algérien a tranché sur son choix et a pris sa décision en se lançant dans la voie de la Guerre de libération du 1er novembre 1954 pour recouvrer sa souveraineté et arracher son droit à la liberté et à l'indépendance au prix de grands sacrifices.

Au terme d'une lutte de plus de sept années durant lesquelles le peuple algérien a payé un lourd tribut de plus d'un million et demi de martyrs, de millions de blessés, d'invalides et de déplacés, le colonisateur français fut vaincu, ajoute M. Ghali dans son message.

En dépit de l'écart flagrant entre l'Armée de libération nationale (ALN), l'armée française et les forces de l'OTAN, les vaillants



moudjahidine soutenus appuyés par le peuple, résolu et armé d'une forte volonté, ont pu vaincre les forces de l'ennemi au moment où les mouvements de manifestations se propageaient à tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

A la fin de son message, le président de la RASD a réaffirmé la volonté des dirigeants sahraouis à aller de l'avant en terme de raffermissement des liens de fraternité et d'amitié et d'alliance

entre les deux Révolutions algérienne et sahraouie et entre les deux peuples, soulignant que «nous exprimons notre disposition à œuvrer au raffermissement des liens de fraternité et d'amitié avec tous les peuples et pays de la région, à œuvrer de concert dans le cadre du respect mutuel et de bon voisinage pour l'essor, le développement, la paix et la stabilité dans le Maghreb, l'Afrique et le monde entier».

Le ministère de la Défense nationale élabore un riche programme d'activités

Le ministère de la Défense nationale a élaboré un riche programme d'activités à travers l'ensemble des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) dans le cadre de la commémoration du 65e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse révolution du 1er Novembre 1954.

Le programme comporte diverses expositions photographiques, des projections de films historiques, des colloques, des conférences, des compétitions culturelles et sportives, ainsi que la baptisation de quelques structures de l'ANP aux noms des martyrs, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Dans ce sillage, des rassemblements des personnels des structures de l'ANP seront

organisés la veille du 1er Novembre, où l'emblème national sera hissé avec l'observation d'une minute de silence, pour lire ensuite l'ordre du jour du général de corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'ANP, Gaïd Salah, à travers lequel il a loué les sacrifices consentis par le peuple algérien pour recouvrer sa souveraineté et sa liberté dont voici le contenu : «...En observant en cette nuit bénie, un moment de recueillement et de commémoration, vous partagez avec vos compatriotes la joie de célébrer ce soixante cinquième anniversaire du déclenchement de la Glorieuse révolution du 1er Novembre. Nous rendons aujourd'hui un vibrant hommage à des hommes qu'Allah

le Tout-puissant a choisis et honorés par cette noble mission, ainsi qu'à cette glorieuse révolution qui tire sa grandeur de ses artisans, qui l'ont menée, pour en faire un torrent déferlant qui a ébranlé les fondements de l'Etat colonialiste et brisé l'orgueil du colonisateur tyrannique et despotique. «Une révolution qui a marqué de son empreinte les pages de l'histoire, une révolution qui s'est ancrée dans la conscience du peuple algérien et s'est enracinée dans les esprits et les cœurs de nos enfants, au sein de l'Armée Nationale Populaire, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale, elle a même pesé de tout son poids pour influencer sur le cours des événements internationaux à travers le monde entier».

Plus de 100 familles de chouhada honorées par la Fondation Casbah

Plus d'une centaine de familles de chouhada ont été honorées, jeudi à Alger, par la Fondation Casbah, en reconnaissance à leur sacrifice durant la Guerre de libération nationale.

L'initiative, qui coïncide avec

la célébration du 65ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, a concerné 115 familles de chouhada, toutes issues du quartier historique de la Casbah, dont la Fondation s'attèle à «pré-

server la mémoire», selon l'un de ses membres, Athmane Bouras.

«C'est un devoir pour nous de rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour l'indépendance de l'Algérie et pour que le

drapeau national flotte sur le fronton des institutions officielles», a-t-il souligné, précisant qu'il s'agit également de faire connaître auprès du peuple algérien les noms des martyrs de la guerre de libération nationale.

FLN :

La prochaine présidentielle, une importante halte pour prouver l'attachement du peuple à son référent historique

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a affirmé, jeudi, que l'élection présidentielle du 12 décembre prochain constituait une «importante halte lors de laquelle le peuple prouvera son attachement à son référent historique et à l'Etat «novembriste+», a indiqué le parti dans un communiqué, à l'occasion de la célébration du 65e anniversaire de la révolution nationale.

Cet anniversaire «est une occasion qui nous permet d'en tirer les enseignements de fidélité et d'abnégation», a estimé le parti, ajoutant que «la commémoration de tels événements historiques se veut une opportunité pour s'armer de volonté et de détermination afin de relever les défis d'aujourd'hui».

Le peuple algérien saura, à travers la prochaine présidentielle, prouver son attachement à son référent historique et à l'Etat «novembriste+», et exprimer sa forte volonté de relever les défis et continuer à honorer le serment des Chouhada, a-t-il soutenu.

Le peuple est «face à une responsabilité nationale et historique, d'autant que cette échéance nationale est cruciale pour l'avenir de l'Algérie».

Elle est le reflet du haut niveau de conscience populaire de l'importance de cette élection à même d'accélérer la sortie de notre pays de la crise qu'il traverse», selon le FLN, qui a exprimé «sa haute considération pour la confiance placée par le peuple algérien en l'Armée nationale populaire (ANP), en vue de réaliser les nobles aspirations des citoyens à une Algérie nouvelle où règnent la justice, la liberté et la démocratie».

L'anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale constitue une opportunité pour saluer l'ANP qui s'acquitte pleinement de ses missions constitutionnelles, en accompagnant le peuple dans la réalisation de ses aspirations, a estimé le parti. «L'histoire retiendra que l'ANP, forte d'hommes de la trempe de la glorieuse gé-

nération de novembre, est la digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN)», a-t-il encore affirmé.

Le FLN a rappelé, par ailleurs, que «ses militants demeurent fidèles à notre glorieuse histoire et fiers de nos symboles nationaux, tout en étant résolus à perpétuer le message de novembre», mettant en avant «la détermination de ses cadres et ses militants à assurer la réussite de la présidentielle pour asseoir les fondements d'une Algérie nouvelle, dirigée par le nouveau président de la République, élu par le peuple en toute transparence et régularité».

La date du 1er novembre, ajoute le communiqué, est l'une des plus belles épopées qui ont changé le cours de l'histoire, en donnant des leçons d'héroïsme, de sacrifice et de don de soi, tout en éclairant le chemin du peuple algérien vers la liberté, l'indépendance et l'affranchissement du joug colonial», a conclu le communiqué.

TINDOUF : Dénomination de deux unités de l'ANP aux noms des martyrs de la Révolution

Deux unités de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel sud de Tindouf ont été baptisées vendredi aux noms de Chouhada de la glorieuse Révolution de novembre 1954.

Le régiment 151 d'artillerie antichars a été baptisé au nom du Chahid Allali Tayeb (1923-1956) et le 12ème régiment d'organisation du terrain au nom du Chahid Al-laoui Kaddour (1929-1958).

Intervenant dans le cadre de la célébration du 65ème anniversaire de la Révolution du 1er novembre 1954, les cérémonies de dénomination ont été présidées par le commandant du secteur opérationnel sud de Tindouf, le général-major Selmi Bacha, en présence d'officiers du secteur opérationnel et de membres des familles des Chouhada.

L'opération intervient au titre de la dénomination des structures et établissements de l'ANP aux noms des glorieux martyrs de la guerre de libération nationale.

Inauguration de la statue du roi Massinissa à Tafourah à Alger

La statue de Massinissa, Roi de Numidie a été inaugurée, jeudi au jardin de Tafourah à Alger, à la veille de la célébration du 65e anniversaire du déclenchement de la Révolution nationale.

La statue a été inaugurée en présence du ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, du wali d'Alger, Abdelkhalek Siouda et du président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Alger Centre, Hakim Bettache.

D'une hauteur de 3 mètres, la statue en bronze est fixée sur un socle marbré d'une épaisseur de 2,5 mètres.

Cette œuvre a été réalisée par des artistes diplômés d'écoles des Beaux-Arts, encadrés par une commission technique composée de quatre directeurs d'écoles des Beaux-Arts.

Cette statue dont le coût de réalisation a atteint 1,7 milliard de centimes s'inscrit dans le cadre du plan d'action de l'APC au titre de l'exercice 2019, avait précisé dernièrement M. Bettache.

Le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) a supervisé l'aspect historique de ce projet concernant la morphologie et la biographie de Massinissa, déclignée en quatre langues (arabe, tamazight, français et anglais) sur une plaque.

Deux autres projets seront lancés d'ici 2020 pour la réalisation de deux statues dédiées aux Chahid Larbi Ben M'hidi et au moudjahid Krim Belkacem, devant être installées au niveau des deux rues portant leurs noms. Pour M. Battache l'installation de la statue de Massinissa au cœur de la capitale «consacre l'amazighité de l'Algérie», ajoutant que cette figure historique «est une source de fierté pour tous les Algériens et les nord-Africains».

COLLECTIVITÉS

Vers l'établissement d'un système numérique de gestion des stocks de sécurité

Un système national numérique de gestion des stocks de sécurité réservés aux risques majeurs sera «prochainement» mis en place, a affirmé jeudi à Guelma, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune.

«Le département de l'Intérieur s'attèle à finaliser l'élaboration de ce système numérique qui sera mis les jours à venir à la disposition des services de la protection civile, de la sûreté nationale, la Gendarmerie nationale, l'Armée nationale populaire et des collectivités locales», a précisé le ministre, lors de son inspection du stock de sécurité de l'unité principale de la protection civile de Guelma, dans le cadre d'une visite de travail de 2 jours dans cette wilaya.

Ce système permettra aux walis et les responsables concernés d'intervenir en cas des grandes catastrophes et de connaître les moyens dont disposent les stocks de sécurité pour une meilleure prise en charge des victimes de ces risques, a souligné le ministre, précisant que ce système est inscrit dans le cadre d'une vision prospective portant création et gestion des stocks de sécurité existant à travers 19 wilayas du pays en plus de certains stocks de sécurité dépendant de la protection civile.

Le ministre de l'Intérieur a fait part de la «prochaine» acquisition de 20.000 tentes, actuellement en cours de réalisation, pour la modernisation et le renforcement des stocks de ces structures en moyens nécessaires en cas de grandes catastrophes, estimées à 10 dont l'incendie, l'inondation et le tremblement de terre, ajoutant que «l'Algérie n'est pas à l'abri de ces catastrophes».

Ces renforcements permettront «une meilleure prise en charge des citoyens quelle que soit la nature du danger», a ajouté dans ce contexte le ministre.

Dans cette unité principale qui a bénéficié dans le cadre de cette visite de 67 millions DA destinés à l'achèvement de la réalisation de plusieurs structures et équipements, M. Dahmoune accompagné des ministres de l'Education nationale, et des Ressources en eau a procédé à la distribution de 15 bus de transport scolaire et un important équipement mobile de l'hygiène publique, et la réfection de l'éclairage public au profit de plusieurs communes de la wilaya. Le ministre a entamé son premier jour de visite à Guelma par l'inauguration symbolique à la commune d'El Fedjoudj, d'un lycée de 800 places pédagogiques et 200 repas mis en service au titre de la saison 2019-2020 pour un investissement dépassant les 345 millions DA, et la mise en service du réseau du gaz naturel dans les communes de Ain Ben Beida et Oued Feragha et agglomérations secondaires de l'extrême Est de la wilaya. Cette opération a ciblé 4.600 foyers désormais raccordés gaz naturel à travers l'extension d'un réseau de 21km linéaire et un autre réseau de distribution long de 120 km, selon les précisions fournies sur place.

Le programme de la première journée de visite dans cette wilaya se poursuivra jusqu'à minuit et sera marqué par l'inauguration de plusieurs structures dépendant de la sûreté nationale et autre projet de développement local dans les communes de Hammam Debagh, Bouhamdane et au chef-lieu de wilaya où il assistera à une cérémonie entrant dans le cadre de la célébration du 65^{ème} anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération avant de se recueillir à la mémoire des chouchada.

M. Dahmoune poursuivra sa visite vendredi en lançant une campagne de reboisement dans les monts de Béni Salah, une région marquée par plusieurs incendies en 2017 ayant causé la destruction de plus de 5ha de couvert végétal.

21^{ÈME} SEMAINE NATIONALE DU SAINT CORAN : Appel à la sagesse face aux défis actuels

Les participants à la 21^{ème} semaine nationale du Saint Coran, clôturée jeudi à la maison de la culture Houari Boumediene de Sétif en présence du ministre des Affaires Religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, ont appelé à faire preuve de sagesse et de clairvoyance face aux défis actuels que connaît le pays pour préserver la cohésion sociale et l'unité nationale.

Les chercheurs et intellectuels intervenants ont préconisé de diffuser les valeurs coraniques de sagesse et clairvoyance, consolider la place de l'école coranique et accorder davantage d'intérêt à ceux qui mémorisent le Saint Coran et valoriser les compétences dont dispose le secteur des affaires religieuses.

Dans son allocution, le ministre a estimé que «le pays traverse aujourd'hui une période difficile qui ne pourra le déstabiliser», affirmant que «le peuple algérien saura conjurer ses efforts et considérer sa trame sociale».

M. Belmehdi a présidé durant la cérémonie de clôture la distinction des lauréats du concours national de mémorisation et récitation du saint coran dans les différentes catégories pour enfants et adultes.

Dans la catégorie enfant, les trois premiers ont été respectivement Ilyès Benseray de Sétif, Amir



Mechri d'Annaba et Kada Bekari de Mascara tandis que chez leurs aînés, les lauréats ont été Mostefa Choukri d'Alger, Zeinef Benyoucef de Bouira et Ahmed Harkat de Tipaza. Les enfants

Nadhir Younés de Mila, Abdallah Belkacemi de Médéa et Moundhir Younés de Constantine ont été aussi distingués par le ministre pour leur mémorisation du livre sacré de l'Islam.

JUSTICE:

Installation de 100 conseillers et avocats généraux près la Cour suprême

Cent (100) magistrats ont été installés jeudi en qualité de conseillers et d'avocats généraux près la Cour suprême (Alger), dans le cadre du mouvement annuel des magistrats décidé par le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) lors de la séance de clôture de sa 1^{ère} session ordinaire de 2019, tenue le 24 octobre.

Ce mouvement annuel dans le corps de la magistrature qui vient renforcer les effectifs de la Cour suprême intervient en application de l'article 5 de la loi organique 04-11 portant statut de la magistrature. Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati, avait qualifié ce mouvement annuel des magistrats d'inhabitué de par son envergure

et sa nature, soulignant qu'il se base sur des critères objectifs préalablement définis, à l'issue d'une analyse et d'une évaluation minutieuses de plusieurs décennies de gestion des ressources humaines du secteur, aux conséquences désastreuses dont certaines suscitent la répulsion, voire le ressentiment». Ce mouvement «a été préparé dans le respect strict des dispositions de la loi», a-t-il soutenu, ajoutant que l'examen de la situation de la répartition des magistrats sur le territoire national avait permis de relever «certains cas incohérents et contradictoires aux attentes des citoyens quant à l'intégrité du juge», liés notamment aux «magistrats qui res-

tent au sein de la même juridiction pour une durée allant parfois jusqu'à 25 ans».

Parallèlement à la cérémonie d'installation, le Syndicat national des magistrats (SNM) a organisé un rassemblement devant la Résidence des magistrats en face de la Cour suprême, dans le cadre de la grève nationale entamée dimanche dernier, en protestation contre ce mouvement annuel des magistrats.

Le président du SNM, Issaâd Mabrouk, a précisé que ce rassemblement fait suite au blocage de la situation, soulignant que les magistrats «n'ont aucun intérêt à retarder les affaires des citoyens».

Après avoir rappelé les revendications sociopro-

fessionnelles des magistrats, il a affirmé que le Syndicat national des magistrats rejetait toute forme de surenchère contre les magistrats grévistes.

«Des magistrats ont eu des positions historiques mais personne n'en parle alors qu'on insiste sur d'autres accusés de corruption», a-t-il dit.

Le ministre de la Justice avait indiqué samedi que le statut de la magistrature interdisait au magistrat toute action individuelle ou collective de nature à arrêter ou entraver le fonctionnement de la justice et que la participation à toute grève ou incitation à la grève était interdite au magistrat et considérée comme un «abandon de poste».

DROITS DE L'HOMME

Lazhari Bouzid élu président du Conseil national des droits de l'Homme

Le constitutionnaliste et ancien membre du Conseil de la Nation, Lazhari Bouzid, a été élu jeudi président du Conseil national des droits de l'Homme, a annoncé le Conseil dans un communiqué. «Conformément aux dispositions de l'article 13 de la loi 16-13 novembre 2016 fixant la composition et les modalités de désignation des membres du Conseil national des droits de l'homme réunie le jeudi 31 octobre 2019, en session extraordinaire, a élu, à l'unanimité de ses membres, Monsieur Lazhari Bouzid en qualité de président du Conseil national



des droits de l'homme», a-t-il souligné. Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah avait mis fin, mardi, aux fonctions de la présidente de ce Conseil, Fafa Benzerrouki à la demande de cette dernière.

CONSEIL D'ETAT

Installation de 60 nouveaux magistrats en qualité de conseillers d'Etat et commissaires d'Etat adjoints

Soixante (60) nouveaux magistrats ont été installés, jeudi au siège du Conseil d'Etat, en qualité de conseillers d'Etat et commissaires d'Etat adjoints, dans le cadre du mouvement opéré, jeudi dernier, par le Conseil supérieur de la Magistrature, a indiqué le Conseil d'Etat dans un communiqué.

«Dans le cadre du mouvement opéré, le 24 octobre 2019, par le

Conseil supérieur de la magistrature, au sein du corps des magistrats, il a été procédé, le 31 octobre 2019, à l'installation de 60 nouveaux magistrats en qualité de conseillers d'Etat et commissaires d'Etat adjoints», précise-t-on de même source.

«Les magistrats en question assumaient les fonctions de présidents de tribunaux (procureurs généraux et présidents de

Cours), présidents de tribunaux administratifs (présidents et conseillers d'Etat), présidents de chambres et conseillers près des Cours de justice», ajoute-t-on dans le communiqué, indiquant que ces nouveaux magistrats seront d'un grand soutien pour la plus haute instance du système judiciaire administratif, compte tenu du volume croissant des affaires inscrites

chaque année au niveau du Conseil d'Etat».

Cette installation «constitue, indubitablement, un apport qualitatif à l'action de la haute instance, afin de réduire les délais de traitement de chaque dossier judiciaire et contenir le nombre considérable d'affaires enrôlées à ce jour», a conclu le communiqué.

PROJET DE LOI SUR LES HYDROCARBURES: Les membres de la commission spécialisée de l'APN saluent les réformes proposées

La majorité des membres de la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont salué, jeudi, lors du débat du projet de loi sur les hydrocarbures, les réformes proposées dans ce texte, notamment dans le domaine de la fiscalité.

La commission a écouté, lors d'une réunion présidée par Khadidja Righi, présidente de la commission, tenue en présence du président du groupe de travail, chargé de l'élaboration du projet de loi, Toufik Hakkar, les explications des deux experts en énergie, Mourad Beurour et Mahmah Bouziane.

A cet effet, les intervenants, dans leur majorité, ont salué les réformes contenues dans ce texte de loi, notamment en matière de renforcement du rôle de la compagnie Sonatrach et l'encouragement de ses partenariats avec les étrangers en vue de relancer les activités d'exploration et de production en Algérie.

«Nous nous accordons, au sein de la commission, à dire que ledit projet de loi est indispensable pour le pays car il intervient pour remédier aux anciennes erreurs» dans la législation relative aux hydrocarbures, a indiqué l'un des députés. Cependant, certains membres se sont interrogés sur l'utilité d'autoriser Sonatrach, dans le cadre de ce texte, à conclure des marchés sans le recours aux appels d'offres, tout en se posant des questions sur la transparence et l'efficacité de la gestion de la compagnie.

Un autre député a suggéré d'autoriser des petites entreprises spécialisées à investir dans le domaine de la prospection en vue d'alléger la charge sur Sonatrach. Un autre s'est interrogé sur les motifs de l'amendement de la loi sur les hydrocarbures, d'autant que le principal problème auquel fait face le secteur réside dans l'aspect fiscal.

«Pourquoi on ne s'est pas contenté d'apporter quelques modifications à l'aspect fiscal du secteur des hydrocarbures, au titre des lois de Finances successives, accusant ainsi tout ce retard dans l'exploration pétrolière, en raison de la réticence des investisseurs étrangers et de l'incapacité de Sonatrach d'investir, seule, dans ce domaine?», s'est-il demandé. Un autre intervenant a même



mis en doute la capacité de ce projet de loi à résoudre les problèmes de la récession de l'activité d'exploration et de la baisse du niveau des réserves et des exportations pétrolières en Algérie, dans le cadre de la rude compétition qui marque le marché pétrolier européen.

Répondant aux interrogations des députés, l'expert Mahmah a dit qu'il «n'est pas nouveau pour Sonatrach de conclure des marchés sans recourir aux appels d'offre», car ce procédé est en vigueur depuis 2014, soulignant la nécessité de laisser de la marge à ce groupe pour choisir ses partenaires et à ce projet de loi pour lui conférer une certaine flexibilité. Concernant l'implication d'autres entreprises algériennes dans le domaine de l'exploration, M. Mahmah a précisé que de tels investissements nécessitent d'importants fonds et la prise de risques, ce qui est à l'opposée des choix du capital privé. Quant à la nécessité d'assurer la transparence et l'efficacité de la gestion de Sonatrach, les deux experts ont validé cette requête, soulignant que Sonatrach est «une ligne

rouge», elle ne peut être privatisée, ni introduite en bourse. Pour M. Hakkar, ce projet de loi dont l'élaboration a été lancée en 2013 par des experts algériens en énergie, est «algérien à cent pour cent», ajoutant que la mission des bureaux d'expertise internationale s'est limitée à informer l'Algérie des dernières évolutions internationales en la matière. Le nouveau projet de loi sur les hydrocarbures ne porte pas sur la conclusion de marchés de gré à gré mais sur la possibilité de permettre à Sonatrach de conclure des marchés «après des négociations directes» avec ses partenaires, a-t-il expliqué. Concernant l'amendement des dispositions fiscales prévues dans la loi sur les hydrocarbures à travers les lois de finances, M. Hakkar a estimé que cette orientation pourrait déstabiliser la législation algérienne. Pour ce qui est de l'investissement des entreprises privées dans l'exploration, le même responsable a rappelé que ce domaine était ouvert aux privés depuis des années, mais n'attire pas beaucoup de capitaux privés, en raison des nombreux risques encourus.

SELON UN EXPERT: «Promotion de mesures à même de protéger les intérêts des générations futures»

L'expert pétrolier, Mourad Beurour, a proposé jeudi aux membres de la commission des Affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification à l'Assemblée populaire nationale (APN), l'introduction de mesures au projet de loi sur les hydrocarbures à même de protéger les intérêts des générations futures et leurs parts des recettes pétrolières.

Lors de cette séance présidée par Khadidja Righi, présidente de la commission, en présence du président du groupe de travail chargé de l'élaboration du projet de loi, Toufik Hakkar et de l'expert en énergie, Mehmah Bouziane, dans le cadre d'une série de réunions consacrées à l'examen de ce texte, M. Beurour a plaidé pour la nécessité d'inclure des mesures devant assurer une part des exportations de pétrole au profit des générations futures, à l'instar de ce qui est en vigueur en Norvège. «Il est impératif d'évoquer clairement, dans le cadre du projet de loi, les intérêts des générations futures, à l'instar de ce qui est en vigueur dans plusieurs pays producteurs de pé-

trole et de gaz dont la Norvège, lesquels placent les recettes de leurs exportations d'énergie dans un fond souverain et recourent à l'hydroélectricité en vue de préserver leurs ressources énergétiques», a fait savoir M. Beurour devant les membres de la commission. Concernant son avis sur le projet de loi, l'expert pétrolier a exprimé son soutien à la vision et au «réalisme fiscal» du texte de loi qui se réfère aux principes de la loi sur les hydrocarbures de 1986 quant au partage de la production entre Sonatrach et ses partenaires d'une manière permettant à cette société nationale stratégique de s'acquitter de ses missions de manière efficace.

M. Beurour a déploré «toutes les années perdues par l'Algérie dans le domaine de l'exploration en raison des mauvais amendements législatifs introduits depuis 2005», et ce, a-t-il dit, en dépit du fait que la loi 86-14 préservait la souveraineté nationale et assurait le partage de la production entre les partenaires, permettant, même, d'attirer les plus grandes sociétés pétrolières en Algérie entre 1986 et 2005. Les modi-

fications introduites à cette loi durant les années 2005, 2006 et 2013 ont eu des incidences négatives sur l'image de l'Algérie et fait fuir les sociétés étrangères de l'activité d'exploration en Algérie, tout en limitant les capacités de Sonatrach en matière d'exploration et de production», a-t-il poursuivi. Etant donné que la force pétrolière et gazière de l'Algérie réside dans «celle de Sonatrach», il est impératif de consolider cette société avec tous les moyens, a-t-il souligné. L'expert pétrolier a appelé, dans ce sens, les membres de la commission à suggérer des mesures supplémentaires à même de renforcer le rôle de Sonatrach dans l'économie nationale, pour devenir, ainsi, la locomotive de la recherche scientifique, des universités et des sociétés nationales. Par ailleurs, M. Beurour a évoqué la situation de l'industrie pétrolière mondiale qui traverse une profonde crise en raison de la baisse des investissements et du recul des prix. «Le problème aujourd'hui est sérieux et il fallait le résoudre rapidement notamment dans le cadre des conditions

politiques compliquées et d'un marché national caractérisé par une grande hausse de la consommation nationale en raison d'un modèle de consommation irrationnel», a-t-il dit. En outre, l'expert a mis en garde contre «la concurrence féroce» à laquelle font face les exportations de gaz algérien au niveau du marché européen et l'existence de concurrents puissants tels que le Qatar, la Russie, Chypre, l'Égypte, ainsi que le Mozambique et la Tanzanie prochainement.

«Notre situation gazière est très inconfortable et notre potentiel de production n'est pas assez suffisant pour défendre nos parts de marché européen au moment où notre demande interne est en forte hausse», a ajouté M. Beurour. Concernant la révision des prix de l'énergie, attendue à moyen terme, l'expert a souligné l'inutilité de comparer ces prix avec ceux en vigueur dans le monde sans tenir compte de l'écart des salaires et du pouvoir d'achat dans ces pays.

Il a proposé l'adoption du projet de loi sur les hydrocarbures par une loi-cadre sur la mutation énergétique en Algérie.

PLF 2020: Les compagnies d'assurance plaident pour être dispensées de la taxe sur les véhicules

Des représentants des compagnies d'assurance, publiques et privées, ont appelé, jeudi à Alger, à dispenser leurs compagnies du recouvrement de la taxe sur les véhicules proposée dans le projet de loi de finances 2020 (PLF) eu égard à son impact négatif sur les polices d'assurance et par conséquent sur les équilibres financiers de ces entreprises. Lors d'une rencontre avec les membres de la Commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de la poursuite de l'examen du PLF 2020, les représentants des compagnies d'assurance, publiques et privées, ont précisé que «cette mesure conduira les assureurs à réduire le recours aux prestations d'assurance facultatives et à se contenter uniquement de celles obligatoires en s'acquittant de cette taxe, ce qui baissera le chiffre d'affaire des compagnies d'assurance et causera la stagnation de leurs activités».

Outre les membres de la Commission, étaient présents à cette rencontre le Président directeur général (PDG) de la Société nationale d'assurance (SAA), Nacer Sayes et le PDG d'Alliance Assurance, Hassen Khelifati qui occupe aussi le poste de président de l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance.

L'article 80 du PLF 2020 propose l'institution d'une taxe annuelle sur les véhicules et les engins à moteur, dont le recouvrement se fait lors de la souscription des polices d'assurance des véhicules et des engins à moteur.

Le montant de cette taxe selon le même article est fixé à 1.500 DA pour les véhicules touristiques et 3.000 DA pour les autres véhicules et engins à moteur, ce qui permet le recouvrement de 12,33 milliards de DA/an dont 70 % seront affectés au budget de l'Etat et 30 % en faveur de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales.

Pour sa part, M. Sayes a indiqué que «la majorité des assureurs se contentent de l'assurance obligatoire des véhicules lors de la souscription alors que les compagnies d'assurance proposent d'autres services facultatifs à des coûts simples avec la police d'assurance et ce pour assurer leurs équilibres financiers». «En cas de recouvrement de la taxe proposée avec la police d'assurance, les citoyens se désisteront de ces services et acquitteront uniquement de l'assurance obligatoire et de la nouvelle taxe, ce qui baissera le chiffre d'affaire des sociétés d'assurance et mettra en cause leurs équilibres financiers». La valeur du marché d'assurance automobile en Algérie est de 134 mds DA/an (près de 1,2 mds dollars) dont plus de 50% concernent l'assurance des véhicules donc, «l'inclusion de la taxe dans le contrat d'assurance causera une baisse importante en terme de chiffre d'affaires de ce secteur car les citoyens renonceront aux services d'assurances facultatifs pour payer la taxe obligatoire uniquement», a rappelé M. Sayes. Pour sa part, M. Khelifati a fait savoir que cette taxe causera une perte de plus de 12 mds DA du chiffre d'affaires des compagnies d'assurance et aura des conséquences néfastes sur cette activité», ajoutant que «les assurés s'acquittent souvent des taxes obligatoires en l'occurrence le montant de l'assurance et la taxe et renonceraient à tous les autres services qui procurent aux compagnies un équilibre financier». Et de préciser que 70% des contrats d'assurance ne dépassent pas 5.000 DA alors que la taxe varie entre 1.500 DA et 3.000 DA. Dans ce cas, poursuit M. Khelifati, «le citoyen s'acquiesce seulement de l'assurance obligatoire et la taxe, notamment avec le recul du pouvoir d'achat». Critiquant la formule de cette proposition qui «obligerait les compagnies d'assurance à mobiliser davantage d'employés et changer leurs programmes de recouvrement au niveau de leurs organismes sans aucune contrepartie», M. Khelifati a rappelé que l'union algérienne des compagnies d'assurance avait adressé des correspondances aux juridictions compétentes.

L'intervenant a appelé à dispenser les compagnies d'assurance du recouvrement de la taxe sur les véhicules d'autant que cette dernière ne leur concerne pas directement et affectera grandement son activité jusqu'à la compression de son personnel», suggérant de «trouver d'autres formules ou entreprises que les compagnies d'assurance pour le recouvrement de cette taxe». Au terme de la rencontre les membres de la commission des finances et du budget de l'APN ont promis de transmettre les préoccupations des responsables pour les examiner au cours des réunions de la commission donnant lieu à des amendements qui seront introduit au projet de loi avant son adoption.

PARLEMENT

Le Conseil de la nation prend part à Rabat à une conférence et à une réunion sur la sécurité alimentaire

Une délégation du Conseil de la nation participe depuis mercredi aux travaux de la Conférence internationale sur les parlements et les enjeux de la sécurité alimentaire ainsi qu'à la 1ère réunion du Réseau parlementaire pour la sécurité alimentaire en Afrique et dans le monde arabe qui se tient à Rabat (Maroc), a indiqué jeudi un communiqué de la chambre haute du Parlement. L'ordre du jour comporte des thématiques autour du rôle des réseaux parlementaires dans la réalisation du 2ème ODD, les conflits et l'absence de sécurité alimentaire, les changements climatiques et la sécurité alimentaire, outre la présentation d'expériences internationales des réseaux parlementaires concernant cette question.

Les travaux de la conférence et de la réunion qui prennent fin vendredi sont organisés par l'Association des Sénats, Choura et Conseils équivalents d'Afrique et du monde arabe en collaboration avec la Chambre des conseillers du Royaume du Maroc et la participation de la FAO. Composée de quatre sénateurs, la délégation du Conseil de la nation est présidée par M. Mohamed Boubeïma, vice président de la chambre haute du parlement, a conclu la même source.

ALGÉRIE-CUBA: Rabehi reçoit l'ambassadeur de Cuba à l'issue de sa mission en Algérie

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi, a reçu jeudi à Alger, l'ambassadeur de la République de Cuba, Mme Clara Marguerita Pulido Escandell, dont la mission a pris fin en Algérie, indique un communiqué du ministère de la Communication.

La diplomate a exprimé sa «satisfaction de l'état des relations bilatérales dans tous les domaines et de la constance de la coopération culturelle» entre l'Algérie et le Cuba. Pour sa part, Hassan Rabehi, a salué les «acquis de la coopération entre les deux pays» en réitérant la volonté des «promouvoir davantage» et de les «élargir à d'autres domaines», notamment ceux de la formation, de l'enseignement et des sports.

SOMMET MONDE ARABE-UE: L'Algérie met en exergue ses efforts pour le développement des start-up

L'Algérie a mis en exergue, lors de la 4ème session du sommet Union Monde arabe-Union européenne tenue à Athènes (Grèce), ses efforts visant à développer et promouvoir les start-up, a indiqué jeudi un communiqué du ministère du Commerce. Plusieurs ateliers consacrés aux start-up ont été organisés, avec la participation de l'Algérie, dans le cadre du sommet Monde Arabe-Union européenne, traitant les thématiques liées notamment au financement, leur écosystème, ainsi que leurs challenges dans les pays arabes, note la même source.

L'expérience algérienne a été présentée lors du panel dédié aux mesures incitatives des gouvernements pour les start-up et les investisseurs, à côté de la Grèce, la Jordanie, l'Arabie Saoudite, le Liban, la Grande Bretagne et l'Égypte. L'intervention algérienne a porté sur les efforts déployés par l'Algérie pour le développement d'un écosystème favorable aux start-up, la mise en place d'une stratégie nationale de numérisation, les mesures de facilitation, la création d'un fonds d'accompagnement de ce type d'entreprises.

Cette participation a confirmé l'engagement de l'Algérie pour l'encouragement des start-up en adoptant les meilleures pratiques reconnus au plan international dans ce domaine, selon la même source. Pour rappel, le ministre du Commerce, Saïd Djellab, représentant du Premier ministre, Noureddine Bedoui, a participé aux travaux du sommet économique UE-monde arabe, tenue dans la capitale grecque mardi et mercredi. Lors de son allocution, il a plaidé pour la facilitation des échanges entre les jeunes du Monde arabe et ceux de l'Union européenne afin de les impliquer dans le développement économique de la région.

ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL-ONU : La résolution du Conseil de sécurité, simple renouvellement technique du mandat de la Minurso (MAE)

L'Algérie, observateur officiel du processus de paix au Sahara Occidental, a relevé jeudi que le Conseil de sécurité a procédé, dans sa résolution 2494, relative au mandat de la Minurso au Sahara occidental, à «un simple renouvellement technique, en des termes quasi-identiques, de sa précédente résolution sur la question sans donner toute l'impulsion attendue à la nouvelle dynamique expressément souhaitée par le secrétaire général des Nations unies».

L'Algérie prend note, ainsi, que «le Conseil de sécurité renouvelle également son soutien aux efforts du secrétaire général des Nations unies et de son prochain envoyé personnel, pour maintenir le processus de négociation directe sans conditions préalables et de bonne foi, entre les deux parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, en vue de parvenir à une solution politique juste et durable, mutuellement acceptable qui pourvoie à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental», a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Le ministère a ajouté que «l'Algérie note, toutefois, avec regret, que la résolution 2494 (2019) n'a pas recueilli l'unanimité si importante des membres du Conseil de sécurité, dont une majorité a relevé le caractère déséquilibré du texte et qui a été notamment souligné par deux membres permanents du Conseil de sécurité et un membre africain». «En sa qualité d'observateur officiel du processus de paix, qui a constamment apporté son soutien, sans réserve, aux efforts du SG de l'ONU et de son envoyé personnel, l'Algérie tient à souligner la responsabilité du Conseil de sécurité pour confirmer son engagement, réitéré lors de l'adoption de cette résolution, pour aider les deux parties au conflit à parvenir à une solution politique,



juste, et durable qui permette l'exercice par le peuple du Sahara occidental de son droit à l'autodétermination conformément à la doctrine et à la pratique des Nations unies en matière de décolonisation », souligne-t-il dans le même communiqué. Mercredi, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la Mission des Nations unies pour l'Organisation d'un référendum au Sahara occidental d'une année, rompant avec la pratique en vigueur depuis plus de deux ans, en vertu de laquelle la Minurso était reconduite sur une base semestrielle. Le vote a enregistré 13 voix pour et deux abs-

tentions, celles de la Russie, membre permanent et de l'Afrique du Sud qui assure la présidence tournante du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre.

L'Afrique du Sud, qui a critiqué «un texte déséquilibré», a déploré le fait que la nouvelle résolution ne fournisse aucune réflexion sur ce qui a été entrepris par les deux parties au Conflit. De son côté la Russie a dénoncé «des tentatives visant à redéfinir l'axe du processus de négociations mené sous l'égide de l'ONU ou à modifier les approches convenues dans les résolutions précédentes du Conseil de sécurité.»

ALGÉRIE-GRÈCE Djellab s'entretient avec le Secrétaire d'Etat grec chargé de la diplomatie économique sur le développement des relations bilatérales

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab s'est entretenu, jeudi à Athènes, avec le Secrétaire d'Etat grec aux Affaires étrangères chargé de la diplomatie économique, Kostas Fragogiannis, avec lequel il a abordé les moyens de renforcement des relations bilatérales économiques et commerciales notamment en matière d'investissement et de développement des start-up en Algérie.

Les deux parties ont souligné l'impératif de relancer la Grande commission conjointe et le Conseil d'Affaires, eu égard à leur importance dans la dynamisation des relations économiques dans différents domaines, a-t-on précisé de même source. Lors de cet entretien tenu en marge de la 4e session du sommet Europe-Monde arabe, M. Djellab a passé en revue les domaines que l'Algérie s'attèle à développer à l'instar des technologies modernes, des grands réseaux de distribution, du développement des innovations et de la numérisa-

tion économique, a indiqué le communiqué.

Quant au volet investissement, le ministre a rappelé la suppression de la règle 49/51 à l'exception de certains secteurs stratégiques, abordant l'importance de la Zone de libre échange africaine ZLECAF et les concessions octroyées dans le cadre des investissements dans les zones frontalières. Pour sa part, le Secrétaire d'Etat grec a souligné la disponibilité de son pays à hisser le volume du partenariat et des investissements hors hydrocarbures avec l'Algérie. Les entreprises grecques portent un grand intérêt au marché algérien dans les secteurs du bâtiment, de l'agriculture, des TIC, de l'environnement et du tourisme, selon M. Fragogiannis qui a souhaité voir les relations bilatérales économiques se hisser au niveau des relations politiques. Qualifiant de «rassurante» la stabilité sécuritaire qui règne aujourd'hui en Algérie, le Secrétaire d'Etat grec a mis l'accent sur l'impératif,

pour l'Algérie, de libéraliser davantage son économie afin de parvenir à un partenariat efficace et profitable aux deux pays. La

rencontre s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Grèce, Noureddine Bardad-Daidj, a conclu le communiqué.

PARLEMENT ARABE Le parlement arabe examine les derniers développements dans la région

Le parlement arabe a tenu, jeudi au Caire, les travaux de sa première session au titre du 2ème exercice législatif (2019-2020), dédiée notamment à l'examen des derniers développements dans la région.

Lors de cette réunion, le parlement arabe a examiné les rapports de ses quatre commissions permanentes sur les développements politiques et sécuritaires dans les Etats arabes, notamment en Syrie, en Irak, au Liban, au Yémen et en Libye outre les attaques contre des installations pétrolières en Arabie Saoudite et la crise des eaux en Égypte. La réunion s'est également penchée sur les rapports des deux commissions de la Palestine et le retrait du Soudan de la liste des pays soutenant le terrorisme. Les parlementaires arabes ont également procédé à l'examen du projet de budget 2020, de projets de lois relatifs à la préservation du patrimoine arabe, le Réseau de la protection sociale arabe, en plus de l'examen des rapports des sous-commissions en charge des droits de l'Homme et du développement de l'enseignement dans le monde arabe.

EPARGNE:

Loukal : «L'amélioration de la collecte des ressources devient un impératif absolu »

Le ministre des Finances, Mohamed Loukal a affirmé, jeudi à Alger, qu'une «amélioration substantielle» de la collecte des ressources était désormais un «impératif absolu» pour pallier l'amenuisement de l'épargne budgétaire.

«Devant l'amenuisement de l'épargne budgétaire et la volonté affirmée, d'orienter progressivement, le financement des projets, vers le marché bancaire et financier, notamment celui des capitaux, l'amélioration substantielle de la collecte des ressources, devient un impératif absolu», a indiqué M. Loukal dans une allocution prononcée lors d'une rencontre organisée à l'occasion de la Journée mondiale de l'épargne.

Pour ce faire, le ministre a incité les banques à poursuivre leurs efforts de bancarisation et à améliorer le niveau d'inclusion financière.

«La prospection active de nouveaux segments de la clientèle par le lancement de produits d'épargne adaptés et l'élargissement de l'usage des instruments monétaires, figurent parmi les moyens les plus efficaces pour favoriser l'épargne», a-t-il recommandé.

Il a également exhorté les banques à adopter des stratégies de communication actives pour soutenir une «diffusion plus large» des produits bancaires.

«La communauté bancaire, en se dotant d'un outil d'aide à la décision pour le choix de ses politiques de développement de l'épargne, se doit d'être à l'écoute de sa clientèle et de faire preuve d'innovation dans la conception de produits d'épargne adaptés à chaque catégorie de clientèle», a-t-il soutenu.

Il a, dans ce sens, appelé à une implication «plus rigoureuse» du système bancaire et financier en relation avec sa capacité d'améliorer les services bancaires en usant d'une politique plus agressive d'offres de services innovants y compris une politique de taux de placement plus attractifs.

Selon lui, la collecte des ressources est «l'un des talons d'Achille» du système bancaire algérien, estimant que «c'est pour cela que les banques sont interpellées à améliorer leurs capacités à accompagner la création et le développement des entreprises, notamment, la PME productive».

L'Observatoire de l'épargne permet un suivi détaillé de la situation

Les banques sont aussi interpellées, a-t-il poursuivi, pour «participer, par des financements multi-



formes, à la croissance de l'économie et à sa diversification et à développer d'avantage d'agressivité commerciale en matière de collecte de ressources».

Cette «agressivité commerciale» doit être, notamment, dirigée vers la masse monétaire non bancarisée par une offre de services plus large et de produits innovants, notamment ceux liés à la finance participative devant permettre d'élargir les segments de clientèles des banques, a expliqué le ministre.

Il a, en outre, affirmé que l'amélioration et le développement de l'intermédiation bancaire devrait nécessairement reposer sur «la modernisation des systèmes d'information des banques».

Ces systèmes permettront une meilleure maîtrise du cadre managérial et de la gestion des banques».

Pour lui, la modernisation des banques et des établissements financiers «devrait se tourner résolument vers la numérisation pour une plus large inclusion financière, tant en terme de collecte de l'épargne qu'en terme de facilitation de l'accès au crédits». Par ailleurs, M. Loukal souligné que la mise à niveau permanente de la ressource humaine des banques et de sa qualification «est capitale en vue d'aborder la réforme financière par une aptitude plus marquée face aux nombreux défis, notamment, à l'égard de nouveaux métiers induits». «Dans la sphère bancaire, la réforme de la gouvernance des banques publiques, récemment décidée par le gouverne-

ment, doit constituer un axe stratégique majeur guidé par les principes d'autonomie, d'efficacité et d'obligation de performance», a-t-il relevé.

La réforme de la gouvernance doit «constituer le signal fort de l'orientation des nécessaires réformes bancaires, à même de promouvoir la concurrence et d'avantage d'efficacité dans l'intermédiation bancaire», a-t-il dit.

Cette même réforme vise, a-t-il précisé, à «rehausser l'activité bancaire à travers une meilleure gouvernance des banques publiques, compte tenu de leur poids dans la sphère bancaire et financière», ajoutant qu'elle tendait aussi à amorcer du processus de mise à niveau des banques publiques afin de leur permettre d'agir en vecteurs de développement économique du pays en matière de bancarisation, d'inclusion bancaire et de financiarisation de l'économie pour une croissance plus inclusive».

S'agissant de la mise en place l'année dernière de l'Observatoire national de l'épargne, M. Loukal a estimé que ce dernier va permettre un «suivi détaillé» de la situation actuelle de l'épargne en Algérie.

«Cet outil d'aide conceptuel, nécessaire pour établir un état des lieux exhaustif et actualisé, doit obligatoirement s'accompagner, au niveau de chaque banque, de politiques pragmatiques et ambitieuses de collecte et de mobilisation de l'épargne par tous les acteurs bancaires en tenant compte des spécificités de chaque institution», a-t-il dit.

INDUSTRIES DE L'ÉLECTRONIQUE ET DE L'ÉLECTROMÉNAGER: Appel pour la révision des taux de la taxe d'efficacité énergétique proposée



Des représentants de plusieurs entreprises nationales spécialisées dans la fabrication d'appareils électroménagers et de la téléphonie mobile ont appelé, jeudi à Alger, à la révision du taux de la taxe d'efficacité énergétique (TEE) proposée dans le cadre du projet de loi de Finances (PLF) 2020 et la suppression de la proposition de son paiement avec effet rétroactif depuis janvier 2018.

Auditionnés par les membres de la Commission des Finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen du PLF 2020, ces représentants ont affirmé que certaines propositions introduites dans ce texte de loi tels les taux et les classements de la TEE auraient un impact négatif sur leur activité industrielle qui emploie actuellement plus de 45.000 travailleurs directs et près de 120.000 indirects.

Dans le même sillage, ils ont fait savoir que «ils ont envoyé une correspondance au ministère des Finances à l'effet de revoir les propositions relatives à leur activité, lesquelles auront de graves conséquences sur leurs équilibres financiers et mèneraient à une stagnation, voire un licenciement des travailleurs».

En vertu de l'article 70, il est institué une taxe d'efficacité énergétique (TEE), applicable aux produits importés ou fabriqués localement fonctionnant à l'électricité, au gaz et aux produits pétroliers, dont la consommation dépasse les normes d'efficacité énergétique prévues par la réglementation en vigueur.

Le taux de la taxe, exigée au dédouanement, oscille entre 5 et 30% du prix du produit à sa sortie usine pour les produits fabriqués localement et entre 5 et 40% pour les produits importés (par classe énergétique).

Critiquant le contenu de cette proposition, les représentants ont fait état de l'existence de «contradictions» d'autant que le même taux de taxe proposée sera appliquée sur les téléviseurs qui consomment près de 54 kwatts annuellement et les réfrigérateurs qui consomment 360 kwatts.

Ils ont mis en garde contre les répercussions de cette taxe sur les prix des appareils électroménagers, notamment au vu de la baisse du pouvoir d'achat des citoyens, ce qui entrainera, selon eux, «une stagnation de la vente qui causera une baisse de la production et le licenciement des travailleurs des usines». Concernant le paiement de cette taxe avec effet rétroactif à compter de janvier 2018, les représentants des entreprises fabricants des appareils électroménagers ont appelé à annuler carrément cette proposition, précisant que le coût de cette taxe varie entre 300 et 400 milliards de centimes pour chaque fabricant.

Cela mènera à la fermeture de certaines usines, ont-il fait remarquer.

S'agissant de l'assemblage des téléphones portables, ils ont expliqué que le taux de la taxe proposée (30%) sur les kits importés dans le cadre de l'assemblage local des téléphones portables est la même appliquée sur les appareils importés, ce qui constitue «une incitation directe à l'importation».

Après avoir écouté les préoccupations de ces représentants, les membres de la commission des finances et du budget à l'APN ont promis d'examiner ces préoccupations lors des réunions de la commissions qui déboucheront sur les amendements à introduire à ce projet avant sa présentation pour adoption.

APS

OUVERTURE DES BUREAUX DE CHANGE EN ALGÉRIE : La BA n'a été destinataire d'aucune demande de la part des opérateurs

La Banque d'Algérie (BA) n'a été destinataire d'aucune demande de la part d'opérateurs désirant ouvrir des bureaux de change en Algérie, a fait savoir, jeudi à Alger, le Gouverneur de la BA par intérim, Ammar Hiouani.

Répondant aux questions des journalistes en marge d'une journée d'études sur l'épargne en présence du ministre des Finances, Mohamed Loukal, le Gouverneur par intérim de la BA a indiqué que les conditions d'ouverture de ces bureaux sont fixées par la loi et les informations y concernant sont disponibles sur le site de la Banque centrale. «Nous n'avons à ce jour reçu aucune demande de la part des opérateurs pour l'ouverture de bureaux de change», a affirmé M. Hiouani.

Répondant à une question sur un éventuel «flottement» du dinar algérien dans l'avenir, le Gouverneur par intérim de la BA a rappelé que le «prix du change reflète les équilibres extérieurs», ajoutant qu'il ne s'agit pas là d'une décision souveraine ou administrative mais d'une mesure fixant ou flottant le dinar algérien en fonction de ces équilibres. M. Hiouani a démenti, par ailleurs, les rumeurs relayées par certains médias au sujet du paiement électro-



nique des citoyens concernés par la Omra, selon lesquelles le Royaume d'Arabie Saoudite aurait exclu l'Algérie, la Libye et le Yémen de cette mesure car n'étant pas en mesure de payer électroniquement les frais de la Omra. «C'est totalement faux car l'Algérie dispose de moyens de paiement par les banques», a-t-il assuré.

ANNABA : 6 milliards de dinars consacrés à la protection de la ville des inondations

Six (6) milliards de dinars au total ont été consacrés à la mise en œuvre de 15 opérations visant la protection de la région de Annaba contre les inondations et ciblant les communes de Annaba, El Bouni, El Hadjar et Sidi Ammar, a-t-on appris jeudi de la directrice des ressources en eau de la wilaya, Djamilia Briki. Il s'agit de 13 opérations de protection contre les inondations et deux (2) projets de réhabilitation du réseau d'approvisionnement en eau potable, en particulier dans les zones basses où les risques d'inondations sont importants, a indiqué la responsable des ressources en eau de la wilaya, précisant à l'APS que les actions à mener concernent également la réhabilitation et le nettoyage des cours d'eau, des bassins de collecte d'eau, en plus de l'aménagement de stations de relevage des eaux usées et la création de regards pour absorber l'eau de pluie.

Les opérations de réhabilitation et de nettoyage des oueds, des cours d'eau, des stations de relevage et des «points noirs» touchés par les récentes inondations vont cibler les communes de Annaba, El Bouni, dont l'entrée principale de la commune et El Hadjar au niveau du quartier El Rym, et les zones basses d'El Hadjar notamment.

Dans l'attente de l'entame de ces opérations, la wilaya de Annaba a lancé, dans le cadre du programme d'urgence visant la protection contre les inondations, les travaux de construction d'un barrage destiné à recueillir les eaux de pluie dans la région de Bouhdid, en plus de la réception d'une nouvelle station de relevage à El Hadjar.

Les opérations de prévention des risques d'inondations comprennent également le nettoyage des avaloirs dans les communes de la wilaya, en particulier celles menacées par les inondations et le déblayage de la terre sur les berges de certains oueds, a-t-on indiqué.

RELIZANE : Une femme donne naissance à des quadruplés

Une femme a donné naissance à des quadruplés (trois garçons et une fille) dans une clinique privée dans la commune de Bendaoud (wilaya de Relizane), a-t-on appris jeudi de sources médicales.

La femme, originaire de la wilaya de Chlef, a accouché mercredi soir de quatre bébés par césarienne et se trouve actuellement en bonne santé, a-t-on indiqué. Une source médicale a fait savoir que la mère et ses nourrissons ont été transférés au service de pédiatrie de l'hôpital «Mohamed Boudiaf» de Relizane.

TISSEMSILT : un véhicule fauche mortellement une fillette et blesse une autre grièvement

Une fillette a trouvé la mort et une autre a été grièvement blessée après avoir été fauchées par un véhicule utilitaire mercredi soir dans la commune de Layoune (Tissemsilt), a-t-on appris auprès des services de la protection civile.

L'accident s'est produit lorsque les deux filles tentaient de traverser la route au douar Bedarna (commune de Layoune).

La fillette, âgée de cinq ans, est morte sur le coup et l'autre (13 ans) s'en est sortie avec de graves blessures et a été transférée à la polyclinique de Layoune. Selon une source médicale de cette structure sanitaire, la fille blessée sera transportée vers les urgences médicales de L'EEPH de Theniet El Had.

Son cas est jugé grave. Les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur les circonstances de l'accident.

APS

SAISON ESTIVALE: Améliorer le service public et promouvoir le tourisme intérieur

Les participants à une rencontre régionale d'évaluation de la saison estivale écoulée et de préparation de la prochaine saison ont insisté, jeudi à Tiaret, sur l'amélioration du service public et la promotion du tourisme intérieur.

Le directeur de l'action territoriale et urbaine au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Abdelwahab Bertima a souligné que cette rencontre régionale qui regroupe des responsables de dix wilayas de l'intérieur du pays s'inscrit dans le cadre du plan du ministère visant à améliorer le service public durant la saison estivale et à promouvoir le tourisme intérieur concernant les forêts, les piscines, les activités sportives et culturelles pour leur exploitation afin de créer de la richesse et renflouer les caisses des collectivités locales.

La saison estivale ne concerne pas seulement les régions côtières mais l'ensemble des wilayas du pays, a-t-il déclaré, estimant important d'élaborer un plan pour pouvoir bénéficier de moyens pour des activités culturelles, touristiques et sportives, suivant l'évaluation de la saison

écoulée et sur la base des rapports et des propositions des représentants des wilayas. Un rapport final sera soumis au Premier ministre et examiné lors d'un conseil interministériel pour élaborer un plan annuel de la saison estivale 2020, a-t-il fait savoir.

Le même responsable a insisté sur davantage d'efforts fournis pour créer des opportunités au profit de différentes couches sociales, notamment les enfants leur permettant de bénéficier de prestations, du transport, de la restauration, d'activités culturelles et récréatives au sein de camping, ainsi que d'adopter des mesures préventives contre les noyades.

A ce propos, il a été relevé durant la saison estivale de cette année 16 cas de décès par noyade dans des plans d'eau et de 3 cas de décès par envenimation scorpiennique dans trois de ces



wilayas. M. Bertima a, en outre, exhorté d'élaborer un plan d'action au niveau de chaque wilaya intégrant les forêts de loisirs qui peuvent créer de la richesse aux collectivités locales et les stades de proximité, de favoriser l'aspect culturel et sanitaire, de créer des circuits d'échange culturel et touristique et de mobiliser les moyens pour procurer le foncier pour camping dans les wilayas intérieures et côtières.

Les représentants de la wilaya de Tiaret ont proposé, lors de cette rencon-

tre, de débloquer des fonds pour améliorer l'alimentation en eau potable durant la saison estivale, traiter les eaux d'assainissement, réaménager les sites archéologiques, créer des structures pour leur exploitation en tourisme intérieur et des manifestations culturelles, religieuses et artisanales. La rencontre a vu la présence de représentants des wilayas de Tiaret, Tissemsilt, Relizane, Saida, El Bayadh, Aïn Defla, Sidi Bel-Abbès, Mascara, Blida et Médéa.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 10 morts et 16 blessés en 24 heures

Dix (10) personnes ont trouvé la mort et seize (16) autres ont été blessées dans 8 accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures au niveau national, a indiqué jeudi un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Adrar, avec 3 personnes décédées et 4 autres blessées suite au renversement d'un véhicule léger, survenu sur le chemin de wilaya N 371 dans la commune de Djelloul, daïra d'Aougrout, a ajouté la même source. Les unités de la protection civile sont, également, intervenues durant la même période pour prodiguer des soins de première urgence à 7 personnes incommodées par le monoxyde de carbone (CO) émanant de chauffages à l'intérieur de leurs domiciles, a précisé le communiqué. Il s'agit de 4 personnes de Constantine, incommodées par le gaz émanant d'un chauffage à l'intérieur de leur domicile sis au centre-ville et de 3 personnes de la même famille de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, incommodées par le gaz émanant du chauffe-bain de leur appartement dans la cité 250 logs.

Les victimes ont été prises en charge sur les lieux, puis évacuées dans un état satisfaisant vers les établissements de santé les plus proches, a-t-on signalé.

Par ailleurs, les secours de la protection civile sont intervenus pour l'extinction de 4 incendies urbains et industriels enregistrés au niveau des wilayas de Mostaganem, Oum El Bouaghi, Bouira et Médéa, a fait savoir le communiqué précisant qu'aucune victime n'est à déplorer.

L'intervention des secours de la protection civile au port de la commune de Mostaganem a permis, en outre, le repêchage et l'évacuation vers l'hôpital local d'une personne décédée par noyade.

Par ailleurs, les secours de la protection civile sont intervenus pour l'extinction de 4 incendies urbains et industriels enregistrés au niveau des wilayas de Mostaganem, Oum El Bouaghi, Bouira et Médéa, a fait savoir le communiqué précisant qu'aucune victime n'est à déplorer.

L'intervention des secours de la protection civile au port de la commune de Mostaganem a permis, en outre, le repêchage et l'évacuation vers l'hôpital local d'une personne décédée par noyade.

DANGERS DU GAZ: La SDA de Belouizded lance des campagnes de sensibilisation

La direction de distribution d'électricité et du gaz d'Alger (SDA) de Belouizded lancera, à partir de vendredi, des campagnes de sensibilisation aux dangers de la mauvaise utilisation du gaz, en direction des élèves d'établissements scolaires, a indiqué jeudi un communiqué de cette direction. Ces campagnes se poursuivront jusqu'en mars 2020, dans le cadre de la mise en œuvre du programme annuel

tracé par la direction qui prévoit également l'organisation de portes ouvertes au niveau de ses agences commerciales, a précisé le communiqué. Ces campagnes de sensibilisation constituent un «trait d'union» entre les clients et les services de distribution, en vue de renforcer la communication de proximité et la prévention, à travers la présentation de spectacles, la distribution de fascicules et de dépliants

renfermant des conseils et des orientations sur les méthodes à suivre pour éviter le risque d'intoxication au monoxyde de carbone, a ajouté la direction. Des cadres spécialisés dans le domaine du gaz et de la prévention superviseront cette initiative qui s'étalera jusqu'à la fin de l'hiver, en fournissant des explications sur les dangers encourus suite à la mauvaise utilisation du gaz de ville et butane.

TIZI-OUZOU : Lancement d'un projet de transformation des plantes médicinales au profit des femmes rurales

Un projet de transformation et de valorisation des plantes médicinales a été lancé récemment par l'Association pour la jeunesse innovatrice et l'environnement (AJIE) de Tizi-Ouzou au profit des femmes rurales, a-t-on appris jeudi de la vice-présidente Sid-Othmane Dalila.

Ce projet, initié dans le cadre du programme de renforcement des familles géré par AJIE, est destiné aux femmes rurales en difficulté (issues de familles à faibles revenus,

divorcées et sans ressources), afin de leur permettre de créer leur propre activité et avoir une source de revenus, a ajouté même Sid-Othmane.

Appelé «Projet pour la valorisation des plantes médicinales, pour la préservation de la biodiversité dans la wilaya de Tizi-Ouzou», cette initiative à laquelle ont adhéré jusqu'à présent 10 femmes, a pour finalité d'apprendre aux intéressées à extraire des huiles végétales (huile d'olive et de figue de barbarie) et essentielles

(pistachier lentisque, laurier, lavande stoechade), a-t-on ajouté de même source. L'AJIE va accompagner les femmes pour lancer leur production, depuis la sélection des plantes, à l'extraction des huiles, jusqu'à la vente de leurs produits, a indiqué Mme Sid-Othmane, qui a souligné que l'association a déjà acquis un extracteur d'huiles essentielles et un local sera également mis à la disposition des participantes au projet.

PAKISTAN/INCENDIE À BORD D'UN TRAIN DE PASSAGERS : 74 morts

Le bilan de l'incendie à bord d'un train de voyageurs survenu dans la province pakistanaise du Pendjab (est) s'est alourdi à 74 morts alors que l'enquête sur ce drame se poursuivait, a annoncé jeudi le ministre pakistanais des Chemins de fer Cheikh Rashid Ahmed.

Le ministre, cité par des médias, a confirmé, que l'incendie avait été déclenché par l'explosion accidentelle de deux bonbonnes de gaz de cuisine à bord du train. «L'un des gardes du train a dit stop aux passagers lorsqu'il les a vus en train de cuisiner dans leur compartiment, mais quand il est parti, ils ont recommencé leur activité au cours de laquelle l'une des bonbonnes, défectueuse, a explosé», a précisé le ministre.

Le sinistre a eu lieu suite à l'explosion de la bonbonne de gaz d'un des passagers, qui s'est produite pendant que ces derniers préparaient leur petit-déjeuner, a confié la responsable de la coordination du district de la société Pakistan

Railways, Nabila Aslam, citée par des médias. Selon la responsable, l'explosion avait eu lieu dans l'une des voitures et l'incendie s'était ensuite étendu en quelques minutes à deux autres wagons voisins. Plusieurs personnes ont tenté d'échapper au brasier en sautant du train en marche, entraînant de graves blessures. Environ 76 passagers voyageaient dans chacun des wagons et le nombre de personnes qui ont sauté du train n'a pas encore été établi. «Toutefois, nous pouvons prévoir que le nombre de morts sera significativement revu à la hausse», a-t-elle ajouté.

Mme Aslam a indiqué que la bonbonne de gaz n'était pas autorisée à bord du train, mais



que les passagers l'avaient dissimulée dans leurs sacs. Le train Tezgam Express se dirigeait vers Rawalpindi, dans la province du Pendjab, depuis la ville portuaire de Karachi (sud). Le Premier ministre

pakistanaise Imran Khan a exprimé sa tristesse face à l'incident et a ordonné aux autorités hospitalières de fournir aux blessés le meilleur traitement médical possible, a déclaré le bureau du Premier ministre.

INDE/ENVIRONNEMENT :

Dégradation de la qualité de l'air dans le nord du pays

Une couche de brume enveloppe depuis quatre jours le nord de l'Inde où la dégradation de la qualité de l'air a atteint des niveaux record en grimpaant au pallier «dangereux», rapportent vendredi des médias locaux. Au moins 12 villes indiennes ont enregistré, jeudi, un indice de qualité de l'air (AQI) égal ou supérieur à 400, soit dans le niveau «marron». Selon les données d'AQI fournies par la Commission centrale de contrôle de la pollution (CPCB), Ghaziabad vient en tête des villes les plus polluées avec un taux AQI de 482, suivie de Greater Noida (473), Hapur (477), Kaithal (463), Meerut (459), Bulandshahr (453), Noida (452), Kanpur (432), Kurukshetra (418) et Delhi (410). Les Etats du nord sont confrontés à une grande pollution en raison des opérations d'incinération du chaume dans les champs, notamment dans le Haryana et le Pendjab en sus des activités industrielles croissantes, a indiqué le responsable au Centre indien pour la science et l'environnement (CST), Vivek Chattopadhyaya, cité par des médias. «Nous exhortons les agriculteurs à cesser de brûler le chaume et à utiliser les restes de paille comme engrais organique, ce qui soutient également l'idée du gouvernement central de promouvoir l'agriculture biologique et de réduire la pollution», a-t-il dit, déplorant le manque des transports en commun. Les responsables des écoles de Delhi ont suspendu depuis mercredi les activités scolaires exercées en plein air et recommandé aux parents d'envoyer leurs enfants aux cours avec des masques anti-pollution.

TUNISIE :

Arrestation de 10 migrants clandestins à Nabeul

Une tentative de franchissement illégal des frontières maritimes tunisiennes impliquant dix personnes a été déjouée mercredi par des unités de la Garde nationale tunisienne de la marine à Nabeul, a annoncé jeudi le ministre tunisien de l'Intérieur.

«Les unités de la Garde nationale de la marine ont arrêté sur la côte de l'île de Zembra (gouvernorat de Nabeul), un bateau de pêche équipé d'un moteur transport dix personnes, dont une personne recherchée», selon un communiqué du ministère de l'intérieur, relayé par l'agence TAP. Les candidats à l'immigration clandestine, arrêtés sont de 15 à 38 ans, selon la même source. Ils étaient venus des gouvernorats de Tunis, Bizerte et Sousse, précise le communiqué. Après interrogatoires, ils ont reconnu qu'ils comptaient franchir la frontière maritime en direction de l'Italie. Le ministère public a ordonné, après consultations, la garde à vue du groupe de migrants clandestins, et à engager à leur rencontre une procédure judiciaire pour «entente en vue de franchir clandestinement les frontières maritimes». Fin octobre, 86 migrants clandestins au total, ont été arrêtés dans deux opérations distinctes en Tunisie, selon la TAP, citant le ministère de l'Intérieur.

ENVIRONNEMENT

La Chine va améliorer le système des réserves naturelles

La Chine va intensifier ses efforts pour établir et optimiser le système des réserves naturelles, a déclaré le directeur adjoint de l'Administration nationale des forêts et des prairies, Li Chunliang.

«Le système comprendra une série de politiques et de mécanismes, tels que des compensations écologiques et des paiements de transfert, a déclaré M. Li Chunliang, lors du premier Forum mondial sur la conservation de la nature.

Il a assuré que la Chine a créé un certain nombre de réserves naturelles, qui ont joué un rôle important dans la protection de la biodiversité, la préservation du patrimoine naturel, l'amélioration de l'environnement et la sauvegarde de la sécurité écologique nationale.

«C'est une innovation institutionnelle que d'établir un système pour les zones naturelles protégées avec les parcs nationaux comme élément principal», a-t-il considéré, ajoutant que la Chine optimiserait encore le système juridique sur la base de la loi sur les aires naturelles protégées.

M. Li a également appelé à la mise en place de bases de données et de



plates-formes de surveillance basées sur la recherche de la biodiversité et le suivi des espèces, et au renforcement des échanges et de la coopération internationale pertinents.

La Chine compte aujourd'hui 11.800 aires naturelles protégées, dont des parcs nationaux, des réserves naturelles et des parcs naturels, ce qui représente 18% de son territoire terrestre total et 4,6% de ses eaux territoriales.

ETATS-UNIS:

Nouveau départ de feu dans le sud de la Californie ravagé par les flammes

Un nouvel incendie s'est déclaré dans la nuit de jeudi à vendredi dans le comté de Ventura, dans l'Etat de Californie où des milliers de pompiers combattent depuis plusieurs jours une douzaine de feux. «Maria Fire», qui s'est déclaré tard jeudi soir, menace deux petites villes agricoles et a déjà entraîné

l'évacuation de plus de 7.000 personnes et ravagé 2.000 hectares, selon les pompiers de ce comté du sud de l'Etat, dans la région du grand Los Angeles.

Dans la même région, deux autres incendies, le «Hillside Fire» à San Bernardino et le «46 Fire» dans le comté de Riverside sont combattus par les pompiers, appuyés d'im-

portants moyens aériens. Dans de nombreux cas, des quartiers entiers ont été évacués à titre préventif, une stratégie qui s'est avérée payante jusqu'à présent puisqu'aucun mort n'a été recensé malgré les milliers d'hectares et les dizaines de bâtiments dévorés par les flammes

La saison des incendies fait

régulièrement des ravages en Californie, mais leur fréquence s'est sensiblement accélérée ces dernières années. L'Etat avait connu en novembre 2018 le «Camp Fire», l'un des incendies les plus meurtriers de son histoire, qui avait fait 86 morts et plusieurs dizaines de milliers de déplacés.

SÉNÉGAL:

Nouvelle grosse saisie de cocaïne au large de Dakar, 5 arrestations

La marine sénégalaise a saisi mercredi au large de Dakar plus d'une tonne de cocaïne en provenance présumée d'Amérique latine et à destination de l'Espagne, et interpellé cinq personnes, ont indiqué jeudi l'armée et des douanes. Cette nouvelle saisie de cocaïne survient après deux précédentes effectuées par les douanes en juin au port de Dakar et totalisant plus d'une tonne. Une quantité de 43 kg de cocaïne a également été saisie mardi au port de Dakar par les

douanes. Cette drogue, saisie à bord d'un navire en provenance d'Anvers (Belgique), était en transit vers la Gambie voisine, selon les douanes. La prise effectuée mercredi est «estimée à 1.260 kg», ont indiqué deux responsables de la Direction des relations publiques des armées sénégalaises (Dirpa), cités par l'AFP. L'opération a été menée à environ 120 km au large de Dakar par les forces spéciales de la marine «en coordination avec la Guardia Civil espagnole», a pré-

cisé la Dirpa dans un communiqué. «Deux embarcations ont été arraisonnées et cinq personnes appréhendées», selon le communiqué qui ne précise pas leur nationalité ni la valeur de la drogue saisie. Le cargaison serait partie d'Amérique du Sud pour rallier l'Espagne, dit le communiqué. Les saisies de cocaïne sont fréquentes au port de Dakar et à l'aéroport international de Diass, à une cinquantaine de kilomètres de la capitale sénégalaise, qui reste un des plus



importants lieux de transit de marchandises et de passagers en Afrique de l'Ouest.

CATARACTE : LE SEUL TRAITEMENT EST CHIRURGICAL

Une personne sur deux de plus de 60 ans souffre d'une opacité du cristallin, appelée cataracte. La seule façon de traiter ce défaut de vision passe par la chirurgie. L'opération consiste à retirer le cristallin et à le remplacer par une lentille.

L'opération de la cataracte est l'intervention chirurgicale pratiquée le plus fréquemment en France et dans les pays développés. Rien de plus normal si l'on tient compte du vieillissement de la population et du fait que cette maladie n'a pas d'autre traitement possible.

L'opération se déroule en ambulatoire : vous vous présentez le matin à jeun et une fois la cataracte enlevée (cela prend en général moins d'une demi-heure), vous rentrez chez vous le jour même avec simplement un pansement sur l'œil, après une courte période d'observation post-opératoire.

Cette opération totalement indolore se pratique le plus souvent sous anesthésie locale : vous êtes tout à fait éveillé mais votre œil est insensibilisé avec des gouttes qui anesthésient sa surface. Dans certains cas, une piqûre permet de limiter les mouvements de l'œil car vous ne devez pas bouger les yeux quand on opère. Le chirurgien fait une petite incision pour livrer passage à une sonde qui émet des ultrasons qui vont pulvériser le cristallin malade. Il implante ensuite le cristallin artificiel par cette même incision effectuée de façon à ne nécessiter aucun point de suture.

Comme le souligne le Dr Albou-Ganem, chirurgien ophtalmologiste et membre de la Société Française d'ophtalmologie, "il est même désormais tout à fait possible, lors d'une opération de la cataracte, de corriger tous les défauts de vision en même temps (par exemple myo-

pie et presbytie). Après avoir enlevé le cristallin, on le remplace par un implant multifocal qui corrige à la fois la vision de loin et la vision de près. La qualité optique des lentilles ne cesse de s'améliorer pour que la chirurgie de la cataracte soit complètement réfractive, c'est-à-dire de corriger tous les défauts de vision qui obligent le patient à porter des lunettes".

A noter, en outre, que si les deux yeux doivent être opérés de la cataracte, ce sera à 8 jours d'intervalle.

Chirurgie de la cataracte : les suites de l'opération

Un traitement à base de collyres associant plusieurs principes actifs (anti-inflammatoire, antibiotique, corticoïde) est prescrit dès le soir de l'intervention. Mais, malgré la toute petite incision, l'œil opéré reste un œil fragile. Il est donc impératif de prévoir une vie tranquille dans les 3 à 4 semaines qui suivent la chirurgie, de préférence chez soi. Il faut éviter tout effort violent ou soulèvement de charges et ne pas se frotter les yeux (donc toute atmosphère poussiéreuse est à proscrire). Il est préférable également de porter des lunettes de soleil pendant quelque temps pour atténuer la plus grande sensibilité à la lumière, tout à fait normale après l'opération.

La reprise du travail et de la conduite automobile sont souvent rapidement autorisées en fonction



de l'évolution de la vue.

Les complications de l'intervention sont exceptionnelles et les infections sont rarissimes depuis qu'on utilise une injection d'antibiotiques en fin d'intervention. Mais il n'y a jamais de chirurgie sans risque : "Statistiquement, le taux de complication après une opération de la cataracte est très faible. Il est inférieur à 3 pour 1000, ce qui est très rassurant" souligne le Dr Yves Bokobza, chirurgien ophtalmologiste à Paris.

Certains "effets secondaires" sont possibles : un hématome du blanc de l'œil (qui va disparaître en quelques jours), une sensibilité accrue à la lumière, une sensation de sable dans l'œil, un larmoiement ou une vision dédoublée. Le plus souvent, ces effets secondaires régissent après quelques jours.

"En revanche, une douleur intense est anormale. Elle peut témoigner soit d'une poussée de tension oculaire, qui impose un traitement adapté, soit d'une infection

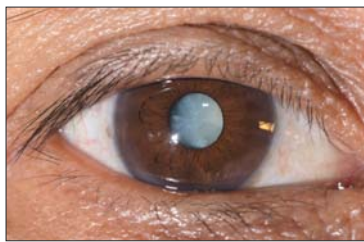
ou d'une inflammation aigüe, très exceptionnelles mais beaucoup plus sérieuses. Elles imposent une prise en charge urgente, le plus souvent en service hospitalier" insiste le Dr Bokobza. "Enfin, une altération de l'acuité visuelle qui fait suite à une amélioration, doit inquiéter : elle peut témoigner d'un œdème de la cornée ou de la rétine (le plus souvent transitoires) ou de complications plus graves. Il faut alors consulter sans attendre."

QUELLES SONT LES CAUSES POSSIBLES ?

Chaque année, 600 000 personnes sont opérées de la cataracte en France. Le point sur les différentes causes de la maladie avec le Dr Catherine Albou-Ganem, chirurgien ophtalmologiste et membre de la Société Française d'ophtalmologie.

Chaque année en France, 600 000 personnes se font opérer de la cataracte. Une opération rapide, qui dure moins de 30 minutes et qui est réalisée en ambulatoire. Pourtant, il est impossible de savoir exactement combien de personnes sont porteuses d'une cataracte car, au début, les signes de la maladie sont très discrets. Et, contrairement à ce que l'on croit, la cataracte n'est pas uniquement liée à l'âge et au vieillissement du cristallin.

On appelle cataracte une opacification partielle (mais parfois totale) du cristallin, une petite lentille



qui se trouve derrière l'iris (la partie colorée de l'œil). L'ophtalmologiste pose le diagnostic de cataracte lorsque la vision ou le confort des yeux sont perturbés dans la vie courante. Certaines activités qui étaient

possibles et faciles deviennent difficiles voire impossibles car le vision est comme brouillée. Le patient est ébloui ou ressent une gêne à la lumière, il a une perception modifiée des couleurs ou il a parfois la sen-

sation de voir double.

À partir de 60 ans (et parfois dès la quarantaine) cette sensation de vue qui se brouille doit amener à consulter un ophtalmologiste.

Cataracte : les causes possibles

La cause essentielle de la cataracte est, bien évidemment, le vieillissement physiologique lié à l'âge (c'est ce qu'on appelle la cataracte sénile). Mais il existe d'autres causes :

- La cataracte traumatique : c'est la cause la plus fréquente de la cataracte de l'enfant. Elle se déclare, avec un délai plus ou moins long, après une contusion ou une plaie du globe oculaire. Elle est donc, le plus souvent unilatérale (elle ne touche qu'un seul œil).

- La cataracte due à une maladie

(comme le diabète) ou un traitement au long cours avec des tranquillisants ou des corticoïdes.

- La cataracte due à une exposition à des rayons (traitement par radiothérapie) ou une exposition prolongée au soleil sans lunettes.
- La myopie très forte ou le glaucome peuvent également favoriser ou accélérer l'apparition d'une cataracte.

Quelle que soit son origine, la cataracte doit absolument être opérée car, faute d'opération, le cristallin risque de subir des modifications qui entraîneront d'autres problèmes oculaires comme une inflammation ou une augmentation de la pression à l'intérieur de l'œil. Malheureusement, la cataracte évolue progressivement vers l'opacification totale du cristallin et ne régresse jamais.

Les multivitamines peuvent-elles la prévenir ?

Une supplémentation en multivitamines pourrait diminuer le risque de survenue de la cataracte, selon des chercheurs de Harvard.

Même nos yeux ont besoin de vitamines. Il est reconnu que les vitamines A, C, E, oméga-3, pulvérisées dans notre alimentation contribuent à la santé oculaire à plusieurs niveaux. Elles luttent entre autres contre l'oxydation et le dépôt de lipides sur la rétine, symptôme de la DMLA. Le prévenant aussi l'opacification du cristallin qui fait baisser la vue avec l'âge, à l'origine de la cataracte. Et sous forme de comprimés, les vitamines ont-elles également un effet bénéfique sur les yeux ?

Une nouvelle étude publiée dans la revue scientifique *American Academy of Ophthalmology* répond à l'affirmative mais reste prudente. Ces compléments de vitamines ont fait reculer le risque de développer la cataracte chez 14 641 médecins américains.

Tous les jours de 1997 à 2011, la moitié du groupe a pris des comprimés de vitamine C, vitamine E et de bêta-carotène. L'autre moitié du panel a suivi un traitement placebo. Au final, 872 hommes du "groupe multivitaminé" ont développé une cataracte, contre 945 sous placebo, soit une réduction du risque de 9 %. Surtout le risque de souffrir de la cataracte nucléaire (cataracte qui concerne le noyau du cristallin, la forme la plus commune de cette maladie associée au vieillissement), a été diminué de 13 %.

En revanche, les chercheurs de la Harvard Medical School n'expliquent pas le lien entre les vitamines et la réduction du risque de souffrir de cette pathologie sur le long terme. Des études supplémentaires sont donc nécessaires avant de recommander des suppléments en vitamines pour prévenir la cataracte. "Ces résultats ont besoin d'être mis en perspective avec d'autres essais sur ces compléments de multivitamines à la fois chez les hommes et les femmes", suggèrent les auteurs.

Une prudence justifiée car tous les chercheurs ne s'accordent pas sur l'efficacité de ces suppléments sur la santé oculaire et la prévention des maladies chroniques en général. Une étude de l'université de Baltimore parue en décembre dernier dans la publication *Annals of Internal Medicine* a conclu que ces compléments ne présentaient aucun intérêt et s'apparentaient plus à « une perte d'argent ».

YEUX CLAIRS OU FONCÉS : CE QU'ILS DÉVOILENT SUR VOTRE SANTÉ

La couleur de vos yeux est associée à certains marqueurs génétiques qui prédisposent aussi à certaines maladies. Yeux bleus ou yeux marrons : découvrez ce qu'ils dévoilent sur votre santé future.

Vous avez les yeux foncés

- Vous avez plus de risque de souffrir de cataracte

Une étude publiée dans l'*American Journal of Ophthalmology* a constaté que les personnes aux yeux foncés avaient de 1,3 à 2,5 fois plus de risques de souffrir de la cataracte, un trouble de la vision qui survient lorsque le cristallin perd de sa transparence. La cataracte fait partie du processus normal de vieillissement mais, selon les chercheurs américains, lorsqu'on a les yeux foncés, il faut bien veiller à porter des lunettes de soleil pour protéger les yeux des rayons ultraviolets car le risque de souffrir de la maladie est accru.

- Vous êtes plus sensible aux effets de l'alcool

Selon une étude réalisée par les chercheurs de l'Université d'Atlanta, les personnes aux yeux plus foncés sont plus sensibles aux effets de la drogue et de l'alcool lors d'une consommation excessive. Principale conséquence répertoriée par les chercheurs : comme les personnes aux yeux bleus supportent mieux l'alcool, ils boivent plus et plus souvent. Il y aurait donc plus d'alcooliques chez les personnes aux yeux clairs.

- Vous souffrez plus du stress

Selon une étude de l'Université de Pittsburgh, les femmes aux yeux sombres seraient plus anxieuses, plus déprimées et plus sujettes aux pensées négatives que les femmes aux yeux clairs. Sans donner l'origine exacte de cette différence, les chercheurs



pensent qu'il faut, cette fois encore, chercher du côté des gènes. Ceux liés à la mélanine (qui donne la couleur foncée des pupilles) seraient responsables de cette moindre résistance au stress.

Vous avez les yeux clairs

- Vous avez moins de risque de souffrir de vitiligo

Une étude sur le vitiligo (une maladie auto-immune qui provoque la dépigmentation de la peau) menée en 2012 a montré que cette maladie était moins fréquente chez les personnes aux yeux bleus. Sur plus de 3000 patients de race caucasienne suivis par l'Université du Colorado, 43% avaient les yeux bruns et 27% les

yeux bleus alors que la répartition typique de la couleur des yeux chez les Causasiens est de 52% pour les yeux bleus et 27% pour les yeux bruns. Selon les chercheurs, c'est la modification de deux gènes impliqués dans la couleur des yeux qui jouerait aussi un rôle dans le risque du vitiligo.

- Vous supportez mieux le douleur

Une étude de l'Université de Pittsburgh menée auprès de femmes enceintes a montré que, lors de l'accouchement, celles qui avaient les yeux clairs éprouvaient moins de douleur que les futures mamans aux yeux foncés. Selon les chercheurs, les gènes liés à la mélanine et responsables

de la couleur foncée prédisposeraient à une plus grande sensibilité à la douleur comme il prédispose à une moindre résistance au stress.

- Vous avez plus de risque de souffrir de DMLA

Plusieurs petites études suggèrent que la couleur des yeux fait partie des risques de dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) au même titre que le tabac, le surpoids, le cholestérol et l'hypertension. Avoir les yeux clairs doublerait même le risque de souffrir de cette maladie de la rétine qui entraîne progressivement une perte de la vision centrale.

LAMPES LED : UN STRESS POUR LA RÉTINE

Une étude espagnole montre, une nouvelle fois, que la lumière bleue émise par les lampes LED peut détruire les cellules de la rétine de façon irréversible.

Ce n'est pas la première fois que les diodes électroluminescentes (plus connues sous le nom de LED) sont pointées du doigt pour leurs effets sur la santé. De par leur faible consommation électrique et leur fort rendement, les éclairages utilisant des LED ont trouvé leur place grâce à leur économie d'énergie mais la proportion de lumière bleue nécessaire pour bien éclairer « conduit à un stress toxique pour la rétine » expliquait l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) dans son rapport d'expertise de zéro.

Plus récemment, une étude espagnole a montré que les rayons UV émis par les lampes LED peuvent détruire les cellules de la rétine de façon irréversible et conduire à la cécité ceux qui passent beaucoup de temps les yeux rivés sur les écrans de télévision, d'ordinateurs ou de smartphones.

Cette étude menée par le Dr Celía Sanchez-Ramos de l'Université Complutense de Madrid, montre que les diodes mises sur le marché à des fins d'éclairage sont principalement caractérisées par la grande proportion de bleu dans la lumière blanche émise. Cette lumière bleue chargée d'énergie, émise à ondes courtes, peut causer des lésions irréversibles à la rétine et à l'épithélium pigmenté rétinien. « Ce problème n'est pas à prendre à la légère car nous passons de plus en plus de temps face à des écrans rétro-éclairés et les enfants commencent même à utiliser ces appareils électroniques dès leur plus jeune âge » explique le Dr Sanchez-Ramos dont les travaux ont été publiés dans la revue *Photochemistry & Photobiology*.

Les chercheurs, qui ont calculé que nos yeux étaient ouverts environ 6000 heures par an et étaient le plus souvent exposés à la lumière artificielle, recommandent donc que les lampes LED soient équipées de filtres qui ne laisseraient pas passer la lumière bleue, afin de diminuer les intensités lumineuses perçues.



RD CONGO: Tirs de sommation des Casques bleus pour protéger 800 déplacés

Des Casques bleus de la Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (Monusco) ont eu recours jeudi à des tirs de sommation dans une cité en conflit de l'est, afin de protéger de milices 800 déplacés installés près de leur base, a indiqué vendredi une source onusienne.

«Hier (jeudi), nos troupes ont entendu des tirs et vu de la fumée à 5 Km de notre base temporaire de Mikenge.

Ils ont eu recours à des tirs de sommation pour stopper ces milices considérées comme une menace pour les 800 déplacés qui se sont abrités près de notre base», a déclaré à Florence Marchal, porte-parole de la Monusco, citée par l'AfP.

«On ne nous a pas attaqué et il n'y pas eu de contact direct avec ces milices», a-t-elle précisé.

Mikenge est situé à 3 km de Minembwe, une cité du territoire de Fizi dans la province du Sud-Kivu (est).

Cette région est le théâtre de violences entre des membres de la communauté Banyamulenge (Communauté locale rwandophone, éleveurs) et ceux des communautés Bafulero, Babembe, Banyindu (cultivateurs). L'origine de ces violences se trouve dans des différends fonciers liés à la gestion des pâturages et des champs. Depuis mai, on note un regain de violences dans cette zone après la mort d'un notable des Banyamulenge, tué par des membres d'une communauté rivale.

En octobre, «90 incidents» ont été recensés, entraînant le déplacement de plusieurs centaines de personnes dont les maisons ont été brûlées, selon Mme Marchal.

Le bureau conjoint de l'ONU pour les droits de l'Homme (BCNUDH) a mis en garde mercredi tous les protagonistes du conflit à Minembwe.

Le BCNUDH documente tout, «y compris des appels à la violence à travers les réseaux sociaux», a affirmé son directeur Abdoul Aziz Thioly. Il a rappelé que l'incitation à la haine est considérée comme un crime international qui peut donner lieu à des poursuites au niveau national ou international.

BURKINA-FASO: Un commissaire de police tué dans le nord-ouest du pays

Un commissaire de police a été tué jeudi lors d'une attaque à Sanaba, localité de la province du Banwa, dans le nord-ouest du Burkina Faso, ont indiqué des sources sécuritaires. «Le commissariat de police de district de Sanaba, dans la région de la boucle du Moumouni, a été la cible d'une attaque armée aux environs de 19h00 (GMT et locales). Malheureusement, le commissaire de police a été mortellement touché», a indiqué une source sécuritaire, citée par des médias locaux.

Selon un officier de police, «l'attaque a été menée par un groupe d'une quinzaine d'individus à bord de motocyclettes et lourdement armés». «Les éléments ont tenu avec les moyens qu'ils avaient.

On a enregistré de nombreux dégâts occasionnés par un incendie», a expliqué cette source, toujours sous le couvert de l'anonymat, plaidant «pour un équipement adapté et adéquat des forces de police face aux terroristes qui ont parfois une grande puissance de feu».

Le Burkina Faso est pris depuis près de cinq ans dans une spirale de violences attribuées à des mouvements terroristes, certains affiliés à Al-Qaïda et d'autres au groupe terroriste auto-proclamé «Etat islamique» (EI/Daech).

44^E ANNIVERSAIRE DE L'OCCUPATION DU SAHARA OCCIDENTAL: Souvenir douloureux et revendication de décolonisation

Dans leurs territoires libérés ou occupés, dans les camps de réfugiés ou à travers d'autres pays du monde, les Sahraouis commémorent, jeudi, le 44^e anniversaire de l'invasion armée du Maroc, dans le cadre de sa politique colonialiste d'extension, en continuant à espérer que l'ONU parvienne à mettre fin à l'occupation illégale du Sahara Occidental.

Le souvenir douloureux de ce 31 octobre 1975 coïncide, à chaque fois, avec le débat, au Conseil de sécurité, de la question sahraouie, notamment mercredi avec la prorogation d'une année du mandat de la Minurso lors d'un vote qui a enregistré 13 voix pour et deux abstentions, celles de la Russie, membre permanent et de l'Afrique du Sud.

L'Afrique du Sud, qui assure la présidence tournante du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre, a critiqué «un texte déséquilibré», estimant que la référence aux notions de «réalisme» et «compromis» constituait une «tentative de saper certains principes», dont le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, pourtant consacré par l'Assemblée générale et les résolutions du Conseil de sécurité.

L'Afrique du Sud a plaidé pour une prorogation de six mois (du mandat de la Minurso) en vue de permettre au Conseil de sécurité de suivre constamment le développement du processus politique.

La commémoration de cette sinistre invasion intervient cette année dans un contexte de consternation de toutes les franges du peuple sahraoui, qui espèrent voir régler sa cause juste à travers un référendum sur l'autodétermination dans le cadre de l'ONU.

L'ONU face à ses responsabilités

Le Front Polisario a affiché une position claire vis-à-vis de l'inaction récurrente du Secrétariat général de l'ONU et du Conseil de sécurité à empêcher le Maroc de dicter les conditions du processus de paix et à définir le rôle des Nations Unies au Sahara Occidental.

A la veille de cet anniversaire, le Front Polisario a affirmé qu'«il ne lui restait d'autre choix que de revoir sa participation au processus de paix en entier».

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali avait exprimé récemment l'exaspération des Sahraouis face au statu quo du processus de règlement, fustigeant le retard accusé dans la désignation d'un Emissaire onusien en remplacement de Horst Kohler, et la démarche suivie par les Nations Unies



en vue d'un règlement définitif à la question sahraouie, inscrite depuis des décennies à l'ordre du jour de la 4^e Commission de l'ONU en charge des politiques spéciales et de la décolonisation. Quarante quatre ans après, le peuple sahraoui demeure unis dans sa détermination à poursuivre la lutte pour l'indépendance.

Direction et peuple restent unis dans leur fidélité aux martyrs de la cause nationale, à l'image de celui qui a déclenché la guerre de libération nationale, le chahid El-Ouali Moustapha Sayed et du Président chahid Mohamed Abdelaziz.

L'hommage est à chaque fois réitéré aux populations de la révolte pour l'indépendance et aux détenus politiques dans les prisons marocaines.

La presse sahraouie a affirmé, à cette occasion que l'occupant marocain a envahi le Sahara Occidental en s'appuyant sur «sa force militaire», en exécution des velléités expansionnistes affichées, le 16 octobre 1975, par Hassan II dans son discours de la marche «d'invasion». Les enfants du peuple sahraoui se rappellent les crimes de l'occupant marocain qui a eu recours au Napalm et aux bombes de phosphore, internationale-

ment prohibés, notamment à Oum Drayga, Tifariti.

La 42^e session du Conseil des droits de l'Homme a été l'occasion de rappeler ces crimes et les tentatives du Maroc de dissimuler la réalité et l'atrocité des massacres qu'il a commis, de manière méthodique et à grande échelle, au Sahara Occidental.

Des crimes qualifiés, en vertu du Droit international et Droit humanitaire international, de crimes de guerre et de génocides à l'encontre de civils sahraouis désarmés.

Des rapports sahraouis et internationaux sur les droits de l'Homme affirment que la politique de l'occupant marocain au Sahara Occidental n'a nullement changé depuis le milieu des années 1970, soulignant la persistance des rapt, des arrestations arbitraires et des violences à l'égard des civils sahraouis, notamment les militants des droits de l'Homme et des journalistes.

Une situation qui ne peut changer, selon les mêmes rapports, qu'avec l'engagement des Nations unies à l'organisation d'un référendum d'autodétermination, comme convenu entre les deux parties au conflit, et conformément aux résolutions y afférentes.

TUNISIE: L'UGTT appelle à «la formation d'un gouvernement capable de sauver le pays»

Le secrétaire général de l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT), Noureddine Tabboubi, a soutenu que ce qui intéresse le plus l'organisation ouvrière, c'est la formation, d'urgence, d'un gouvernement capable de sauver le pays et de résoudre les problèmes accumulés.

Dans une déclaration vendredi aux médias, le secrétaire général de l'Union a alerté que «le temps ne joue pas en faveur des administrations tunisiennes qui se trouvent dans l'expectative», mettant en avant «les répercussions que peut avoir cette situation sur le double plan économique et social».

«Les partis qui ont remporté les élections législatives sont appelés à agir d'urgence et se décider sur la composition du prochain gouvernement et les programmes à mettre en exécution», a-t-il lancé.

L'UGTT avait appelé, à l'occasion de la réunion de son

bureau exécutif, le 24 octobre dernier, à hâter la formation du gouvernement et à entamer l'exécution des programmes «au regard de la paralysie totale qui frappe l'action totale depuis un certain temps».

Dans des déclarations antérieures, M. Tabboubi avait tenu à préciser que l'UGTT n'est pas concernée par les portefeuilles ministérielles, indiquant que le prochain gouvernement doit être solidaire, avoir une vision objective des dossiers économiques et sociaux et répondre aux aspirations des différentes catégories de la société.

Pour rappel, le parti Ennahdha, premier vainqueur des dernières législatives qui ont eu lieu le 6 octobre dernier en obtenant 52 sièges au parlement, a entamé les concertations avec les partis politiques pour la formation du gouvernement.

Selon la Constitution tuni-

sienne, le compte à rebours pour la formation du gouvernement sera activé après l'an-

nonce des résultats définitifs des élections législatives prévues le 13 novembre en cours.

BURUNDI: 4 journalistes maintenus en détention pour atteinte à la sécurité de l'Etat

Quatre journalistes burundais et leur chauffeur, arrêtés alors qu'ils couvraient l'incursion de rebelles burundais venus de la République démocratique du Congo le 22 octobre, ont été maintenus en détention, a indiqué le procureur général burundais dans un communiqué. Le tribunal de Bubanza (ouest) «vient de décider (le) maintien en détention préventive» des cinq personnes, poursuivies pour «complicité d'atteinte à la sécurité de l'Etat», a souligné le procureur général de la République Sylvestre Nyandwi dans ce communiqué diffusé jeudi soir. «Le parquet général de la République voudrait réaffirmer ici que ces gens n'ont pas été appréhendés parce qu'ils sont journalistes, mais (en raison des) faits qui leur sont reprochés», a-t-il précisé.

Les quatre «journalistes ont été appréhendés sur la colline où se déroulaient les affrontements et les faits à la disposition du ministère public montrent qu'ils pourraient avoir eu à l'avance des informations» sur cette attaque, a-t-il accusé. Les journalistes travaillent pour Iwacu, l'un des derniers médias indépendants du Burundi.

SYRIE/RÉUNION DU COMITÉ CONSTITUTIONNEL À GENÈVE: Guterres: une «étape majeure»

La première réunion du comité chargé de réviser la Constitution syrienne mercredi à Genève est une «étape majeure» sur la voie d'une résolution de la crise en Syrie, a indiqué jeudi le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

«La première réunion hier (mercredi) du comité constitutionnel a été une étape majeure, une base sur laquelle construire», a déclaré M. Guterres lors de la 6^{ème} Conférence, sur la médiation organisée par le ministère turc des Affaires étrangères à Istanbul.

«J'espère qu'il s'agira d'une première étape sur la voie d'une solution politique qui mettra fin à ce chapitre tragique dans la vie des Syriens et qu'elle donnera l'opportunité à tous les Syriens de rentrer volontairement chez eux, de façon sûre et digne», a-t-il ajouté.

Des représentants du gouvernement syrien et de l'opposition se sont assis mercredi face à face pour le lancement à Genève des travaux du comité chargé de réviser la Constitution de la Syrie.

Le Comité constitutionnel, placé sous l'égide des Nations unies, est composé de 150 membres, répartis à égalité entre le gouvernement syrien, les différentes factions de l'opposition et des représentants de la société civile.

Lors de son allocution, M. Guterres s'est en outre dit «très préoccupé» par la situation à Idlib, province du nord-ouest de la Syrie qui échappe au contrôle du gouvernement syrien et qui est régulièrement bombardée.

«Je renouvelle mon appel à la retenue maximale, à la désescalade et à la protection des populations civiles», a dit le patron de l'ONU.

Cette déclaration de Guterres intervient après un face-à-face mercredi, entre des représentants du gouvernement syrien et l'opposition,



pour le lancement à Genève du comité chargé de réviser la Constitution de la Syrie, une réunion censée ouvrir selon l'ONU «un nouveau chapitre» pour mettre fin à un conflit de plus de huit ans. Le Comité constitutionnel, placé sous l'égide des Nations unies, est composé de 150 membres, répartis à égalité entre le gouvernement et les différentes factions de l'opposition et des représentants de la société civile.

L'émissaire spécial de l'ONU pour la Syrie, Geir Pedersen, s'est voulu résolument optimiste dans son discours d'ouverture, parlant de «moment historique» et de «nouveau chapitre pour la Syrie».

Le négociateur en chef du gouvernement syrien, Ahmad Kuzbari, a quant à lui qualifié la Constitution

actuelle de la Syrie de «moderne», soulignant que les forces armées syriennes continueront de lutter contre les ennemis du pays.

Pour sa part, le chef de la délégation de l'opposition, Hadi Albahra, a qualifié la réunion de «première étape sur le long chemin vers la guérison». Les 150 membres du Comité vont discuter jeudi et vendredi au Palais des Nations, siège de l'ONU, et seuls 45 d'entre eux entameront l'examen de la Constitution la semaine prochaine. La révision de la Constitution figure en bonne place dans la résolution 2254, adoptée en décembre 2015 par le Conseil de sécurité, qui prévoit également l'organisation d'élections sous la supervision de l'ONU.

PALESTINE: L'occupant israélien approuve la construction de 2.342 logements dans les colonies



Les autorités d'occupation israéliennes ont approuvé la construction de 2.342 nouveaux logements dans des colonies israéliennes dans les territoires palestiniens occupés, a indiqué jeudi une ONG qui suit de près ce dossier.

Les autorités israéliennes ont approuvé la construction de ces logements lors d'une rencontre le 10 octobre, mais les détails n'avaient pas filtré jusque là, a précisé dans un communiqué l'organisation israélienne anticolonisation "Peace Now", qui a pu consulter le compte-rendu de cette réunion.

Les autorités israéliennes ont notamment approuvé la construction de 182 unités dans l'ancienne colonie sauvage de Mevot Yericho, près de d'Ariha en Cisjordanie, qui avait été légalisée par le gouvernement du Premier ministre Benjamin Netanyahu en septembre.

Les autorités d'occupation ont aussi donné le feu vert à la construction de 382 unités de logement à Dolev, une autre colonie en Cisjordanie occupée, validant ainsi une annonce faite sur place par Netanyahu. La colonisation s'est accélérée ces dernières années sous l'impulsion du Premier ministre Netanyahu et de son allié à Washington, le président Donald Trump. Ce dernier a infléchi sa politique régionale en faveur d'Israël, en considérant El Qods occupée comme capitale de l'Etat hébreu tout en coupant des fonds destinés aux Palestiniens.

SYRIE: Al-Assad lance un ultimatum aux terroristes présents dans le gouvernorat d'Idlib

Le Président syrien, Bachar el-Assad, a demandé aux terroristes toujours présents dans le gouvernorat d'Idlib de quitter le territoire ou de déposer les armes, menaçant de lancer une offensive. «Les radicaux qui se trouvent toujours dans la province d'Idlib doivent soit partir en Turquie soit se rendre aux autorités syriennes», a déclaré jeudi Bachar el-Assad. «Les terroristes d'Al-Qaïda et d'Ahrar al-Cham sont liés au régime turc, ils sont chers à Erdogan, qui les a envoyés combattre en Syrie», a indiqué le Président syrien dans un entretien accordé à la chaîne Al Ekhbariya.

Il prévient que si les extrémistes refusent de déposer les armes, une opération militaire sera lancée à leur encontre.

Le dirigeant syrien a auparavant annoncé la fin des «grandes batailles» pour reprendre la province d'Idlib.

Il s'est également félicité du fait que l'accord conclu entre Moscou et Ankara pour mettre fin à l'offensive turque contre les Kurdes dans le nord de la Syrie ait permis à son armée de reprendre pied dans la région concernée.

En application de ce même accord, des patrouilles conjointes russo-turques ont débuté vendredi dans la zone frontalière du nord-est de la Syrie. Le document engageait en outre les combattants des Unités de protection du peuple (YPG) kurdes à se retirer de leurs positions frontalières de la Turquie avant le 29 octobre.

APS

BRÉSIL:

Un fils de Bolsonaro évoque une dictature «si la gauche se radicalise»

Le député Eduardo Bolsonaro a jeté le trouble jeudi au Brésil en évoquant l'éventualité de restaurer un régime répressif comme la dictature militaire (1964-1985) «si la gauche se radicalise», avant de faire machine arrière en estimant avoir été mal compris. Dans un entretien avec une chaîne sur YouTube, le parlementaire de 35 ans a estimé que si la protestation en cours au Chili s'étendait au Brésil, la réponse pourrait être de remettre en vigueur l'Acte

institutionnel numéro 5 (AI-5), par lequel le régime militaire a fermé le Congrès en 1968 et suspendu les libertés constitutionnelles.

Le fils Bolsonaro a accusé Cuba et le Venezuela, aux régimes socialistes, d'être derrière la vague de protestation régionale en Amérique du Sud, et a associé ces mouvements aux guérillas de gauche des années 1960.

«Il arrivera un moment où la situation sera la même qu'à la fin des

années 60 au Brésil, quand les mouvements de gauche radicalisés détournaient des avions, exécutaient, séquestraient de hautes autorités comme des consuls, des ambassadeurs, exécutaient des policiers, des militaires», a dit Eduardo Bolsonaro. «Si la gauche se radicalise à ce point, il nous faudra y répondre. Cette réponse peut être un nouvel AI-5, ça peut être une législation approuvée par référendum», a-t-il ajouté. Ces propos ont soulevé un tollé,

y compris parmi les alliés du gouvernement de Jair Bolsonaro. Pour Davi Alcolumbre, président du Sénat du même parti, les propos du fils Bolsonaro relèvent d'un «inadmissible affront à la Constitution».

L'opposante de gauche Gleisi Hoffmann, présidente du Parti des travailleurs (PT) de l'ex-président Luiz Inacio Lula da Silva, a twitté que la déclaration d'Eduardo Bolsonaro était de type «criminel, contraire à la Constitution et à la démocratie».

IRAK:

Nul acteur étranger ne doit «imposer son opinion» aux manifestants (Ali Sistani)

Le grand ayatollah Ali Sistani, plus haute autorité religieuse chiite d'Irak, a prévenu vendredi qu'aucune «partie régionale ou internationale» ne pouvait «imposer son opinion» aux manifestants.

L'Irak est secoué depuis le 1er octobre par une contestation inédite qui réclame «la chute du régime», marquée par des violences et la mort de plus de 250 personnes.

Les autorités ont jusqu'ici proposé des réformes sociales et des élections anticipées, aussitôt dénoncées comme insuffisantes par les manifestants. «Aucune personne, aucun groupe, aucune partie régionale ou internationale ne peut

confisquer la volonté des Irakiens et leur imposer son opinion», affirme le sermon du grand ayatollah Sistani, lu vendredi à Kerbala par un de ses représentants, Ahmed al-Safi.

Mercredi, le guide suprême iranien l'ayatollah Ali Khamenei avait appelé «ceux qui se sentent concernés» à «répondre à l'insécurité» en Irak. Peu après, le chef des paramilitaires du Hachd al-Chaabi au Parlement irakien, Hadi al-Ameri, était revenu sur sa proposition de «travailler avec» Moqtada Sadr dans le but de remplacer le Premier ministre Adel Abdel Mahdi.

Et jeudi soir, le Hachd a défilé à Bagdad dans un concert de

klaxons, faisant redouter aux manifestants antigouvernementaux le début d'un mouvement qui s'opposerait au leur. Depuis le début de la contestation, différentes factions armées se sont livrées à des démonstrations de force, notamment les brigades de la Paix de Moqtada Sadr, que les manifestants accusent de chercher à récupérer leur mouvement spontané.

Vendredi, le grand ayatollah a appelé «les autorités compétentes à ne pas pousser des forces combattantes quels que soient leurs noms face aux manifestants pacifiques» pour ne pas «faire glisser le pays dans le gouffre des tueries internes».

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Programme des animations culturelles et des ventes-signatures de l'ANEP au SILA (SAFEX) du 31 octobre au 8 novembre 2019

Animations culturelles

• Jeudi 31 octobre - Salle El Djazaïr (SAFEX) de 14h00 à 17h00

14h00-15h00

Récit national et (re) écriture de l'Histoire «ouvrages grand public et ouvrages à caractère académique»

Interventions de MM. Fouad SOUFI et Mostefa KHIATI (essayiste, *Exactions coloniales en Algérie*, ANEP, 2019) suivies d'une vente-signature.

15h00-15h45

Hommage posthume à : Fatima-Zohra OUFRIHA (historienne et ancienne militante de la Fédération de France du FLN) et Abderrahmane BERROUANE dit Hadj Saphar (auteur ANEP et ex-membre dirigeant du MALG)

15h45-17h00

Débat autour du thème : «Ecriture de l'Histoire, mémoires et témoignages au défi du temps» Avec : Zine El Abidine BOUACHA (journaliste, auteur de *Riwaq el mout*, ANEP, 2019) et Mohamed-Larbi Madaci (auteur ANEP) suivi d'une vente-signature.

• Vendredi 1er novembre - Salle de conférence, pavillon central 11h-13h

Rencontre-débat autour de la critique littéraire et de l'espace médiatique consacré au livre en Algérie

Modérateur : Sid-Ali SEKHERI

• Samedi 02 novembre - Salle de conférence, pavillon central 11h-13h

«Numérisation et enjeux culturels des nouvelles technologies»

Ebook et lecture, réseaux sociaux, impact sur la connaissance et la circulation de l'information...

Modérateur : Sid-Ali SEKHERI

• Mercredi 06 novembre - Salle de conférence, pavillon central 11h-13h

«L'Histoire de l'Algérie à travers le timbre-poste»

Présentation de l'anthologie du timbre par Mme Sihem BOUAZZRA, directrice du timbre-poste et de la philatélie à Algérie-Poste.

Ventes-Signature au stand ANEP

• Vendredi 1^{er} novembre

Ammar BELHIMER

2049, L'année du serpent de terre. Quel avenir pour les BRICS ?

Mostefa KHIATI

Exactions coloniales en Algérie

• Samedi 02 novembre

Zine El Abidine BOUACHA

رواق الموت

• Dimanche 03 novembre

Mahmoud AROUA

Sentiments sous anesthésie

• Lundi 04 novembre

Walid GRINE وليد قرين

على حافة الرصيف

• Mardi 5 novembre

Mohamed BALHI et Khedidja AIT HAMMOUDA

Au pays de Syphax, roi numide

• Mercredi 06 novembre

Khalida GUERMOUCHE

Mémoires et souffrances d'une famille militante durant la Révolution

• Jeudi 07 novembre

Bénali El-HASSAR بن علي الحصار

Les nadis de Tlemcen

Des noms et des lieux à l'aube du XX^e siècle

• Vendredi 08 novembre

Merzac BAGTACHE

الأكفاد

DK NEWS

Anep Gratuit 0110 du 02/11/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET GESTION IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA DE TIPASA
NIF : 099742260337519

2eme avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°0065-19

L'office de promotion et gestion immobilière de Tipasa lance une deuxième avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales pour : la réalisation des travaux de voirie et réseaux divers du projet 530 LPL sis à DOUAOUA répartis comme suit :

- 100/3000 LPL tranche annuelle 2010
- 100/2000 LPL RPHP tranche annuelle 2010
- 100/1600 LPL RPHP tranche annuelle 2011
- 130/1000 LPL RPHP tranche annuelle 2011
- 100/1500 LPL tranche annuelle 2011

Les entreprises intéressées par le présent 2eme avis d'appel d'offres et disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle spécialité : **bâtiments ou travaux publics ou hydrauliques activités principales ou secondaires TROIS (III)** et plus ayant réalisé des projets dans le domaine des VRD (uniquement les attestations de bonne exécution délivrés par des services publics), même qualification demandée pour les membres de groupements momentanés des entreprises, conformément aux décrets présidentiels N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation des services publics.

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction générale de l'O.P.G.I. de la wilaya de Tipasa. Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné. Dans le cas d'un groupement, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.

La durée de préparation des offres est fixée à (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse jusqu'à 12h00mn. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée le **quinzième (15eme) jour** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse jusqu'à 12h00mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure jusqu'à 12h00mn.

Les offres seront déposées de la direction générale de l'O.P.G.I. de Tipasa sis cité administrative AU1 – Tipasa, contre paiement de la somme de 3.000,00 DA représentant les frais de reproduction non remboursables. Le dossier de candidatures, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparés et

cachetés, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature", "offre technique" ou "offre financière" selon le cas. Les enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention "à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres N° ... et l'objet de l'appel d'offres".

Monsieur le directeur général de l'O.P.G.I. de Tipasa
2eme avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°0065-19

L'objet de l'appel d'offres : la réalisation de travaux de voirie et réseaux divers du projet 530 LPL sis à DOUAOUA répartis comme suit :

- 100/3000 LPL tranche annuelle 2010
- 100/2000 LPL RPHP tranche annuelle 2010
- 100/1600 LPL RPHP tranche annuelle 2011
- 130/1000 LPL RPHP tranche annuelle 2011
- 100/1500 LPL tranche annuelle 2011

soumission à ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres

1- Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature
- Une déclaration de probité
- Une déclaration de sous-traitance (s'il existe)
- Statut de l'entreprise éventuel (dans le cas d'une SARL, SPA, EURL, SNC).
- Un extrait de rôle de l'année en cours apuré ou accompagné d'un échéancier
- Attestation de mise à jour CNAS/CASNO et CACOBATH
- Casier judiciaire des signataires du dossier datant de moins de trois (03) mois
- Copie de registre de commerce
- Certificat de dépôt des comptes sociaux (dans le cas d'une SARL, SPA, EURL, SNC).
- Le numéro d'identification fiscale (NIF) pour les soumissionnaires nationaux et les soumissionnaires étrangers ayant déjà travaillé en Algérie.
- Les attestations fiscales, les attestations d'organisme de sécurité sociale pour les soumissionnaires nationaux et les soumissionnaires étrangers ayant déjà travaillé en Algérie
- Protocole d'accord notarié (dans le cas d'un groupement d'entreprise, y compris le pouvoir de signature signé par tous les membres du groupement avec désignation du chef de fil et la définition du

pourcentage et la part de chacun des membres du groupement).

- Les documents relatifs au pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Les références professionnelles : attestations de bonne exécution dans le domaine de réalisation des bâtiments fournis par les maîtres d'ouvrages.
- Certificat de qualification et classification professionnels
- Les moyens humains approuvés par les services CNAS (L'affiliation.....etc).
- Les moyens matériels dûment justifié
- Les chiffres d'affaires des trois dernières années justifiés par les bilans financiers ou par l'attestation C20 et l'attestation RIB pour le compte bancaire
- Planning des travaux

2-L'offre technique contient :

- Une déclaration à soucrire
- Un mémoire technique justificatif contenant la liste des moyens humains, matériels mis à la disposition du projet avec le détail de chaque phase de réalisation de projet suivant le planning des travaux
- Le cahier des charges portant sur la dernière page, la mention manuscrite "Lu et accepté"

3-L'offre financière contient :

- La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires
- Le devis quantitatif et estimatif

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis des dossiers de candidature, des plis techniques et financiers qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à (13h00mn) au siège de l'Office de promotion et de gestion immobilière de Tipasa, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure (13h00 mn).

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres

NB:

-Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cour de validité

La mémoire technique doit être remplie, signé et cachetée à défaut (en absence) de cette mémoire votre offre sera exclue.

DK NEWS

Anep : 1916023248 du 02/11/2019

La fête du 1^{er} novembre, conjointement célébrée par l'Algérie et la Russie

L'Ensemble harmonique de la Garde républicaine algérienne et l'Orchestre central du ministère de la Défense russe, ont conjointement animé, jeudi soir à Alger, un concert prolifique, de musiques traditionnelles et chants patriotiques, dans le cadre des célébrations du 65^e anniversaire du déclenchement de la révolution, devant un public d'invités, venus nombreux.

Accueillis à l'Opéra d'Alger Boualem-Bes-saïh, les instrumentistes des deux fanfares, sous la direction alternée de l'Algérien, Abderrahmane Hemard et les Russes, Konstantin Petrovitch et Sergey Sakov, sont montés ensemble sur scène, formant un seul, grand orchestre avec plus de 80 musiciens et autant de choristes, qui ont exécuté, deux heures durant, une quarantaine de pièces, entre traditionnelles et chants patriotiques d'Algérie et de Russie. «La Russie, ou l'ex. Union Soviétique, a été parmi les pays qui ont soutenu l'Algérie dans sa lutte armée contre le colonialisme français, et les deux pays entretiennent depuis des rapports privilégiés», a estimé un spectateur, saluant cette «belle prestation mixte». Ouvrant la soirée dans des atmosphères solennelles avec les hymnes nationaux des deux pays, exécutés, devant un public debout et un échange de direction d'orchestre courtois entre Konstantin Petrovitch - qui a cédé le pupitre à Abderrahmane Hemard pour diriger l'hymne national russe et inversement-, les instrumentistes ont ensuite enchaîné avec une série de pièces dédiées aux différentes régions algériennes, incitant d'entrée, le public au relâchement. Parmi les pièces algériennes interprétées, «Oh Agh may' nou» et «Assendu» d'Idir, «Bab h'did» de l'Orchestre national de Barbès (ONB), «Rani m'hayar» de Khaled, «Oh anfas anfas» (folklore), «Ah A thamurt iw» et «Yahyaw awlad bladi» du Cheikh Rabah Deriassa, alors que les russes ont choisi de rendre, entre autres titres, «Katyusha», «Polyushko-Pole», «Vachera»



et mettre en valeur les solistes, Sergey Sakov au hautbois, la soprano à la voix suave, Svetlana Ilna et le flûtiste Alexander Dmitrienko. Plusieurs pièces du patrimoine musical algérien ont été rendues par la fusion des deux ensembles, ainsi que l'Orchestre de Cornemuse de la garde républicaine algérienne, intervenu pour séparer la première partie dédiée aux musiques traditionnelles et populaires de celle des «nachids» et autres chants patriotiques, qui devait suivre, non sans avoir enflammé la salle, dans une ambiance de fête. La deuxième partie a vu les trois chefs d'orchestre se succéder, entamant ainsi le volet des chants patriotiques, que le public a bien apprécié en donnant du bon répondant aux instrumentistes à l'issue de chaque pièce, par des applaudissements répétés et des youyou nourris. «Min Djibalina», «Djazairouna» et «Ya chahid el watan», comptent parmi les incontournables pièces qui invitent à méditer la

glorieuse révolution algérienne et renvoient au maquis, au patriotisme et au sacrifice pour l'Algérie, entonnées avec ferveur et détermination par le Chœur de la Garde républicaine algérienne. En présence de plusieurs hauts responsables de l'Armée nationale algérienne, des représentants de la mission diplomatique russe accréditée à Alger, et de quelques personnalités du monde artistique, le public a savouré tous les moments de la soirée dans l'allégresse et la volupté. Organisé sous le patronat du général de corps d'Armée, Ahmed Gaid Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée, le concert animé par l'Ensemble harmonique de la Garde républicaine algérienne et l'Orchestre central du ministère de la Défense russe, célébrant le 65^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération est programmé samedi à Oran et dimanche à Constantine.

ALGÉRIE-SÉNÉGAL M. Rabehi et le ministre sénégalais de la Culture passent en revue les relations bilatérales dans le domaine de la culture

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi et le ministre sénégalais de la Culture, Abdoulaye Diop ont exprimé leur volonté commune de promouvoir les relations entre l'Algérie et le Sénégal. Les deux ministres ont souligné «l'importance» qu'ils accordent à «la signature prochaine d'un nouvel accord de coopération culturelle», ainsi que «leur ambition de consolider les passerelles d'échanges et de rapprochement entre les deux peuples frères, à travers l'exploitation des opportunités offertes, en puisant dans l'héritage culturel et culturel commun», précise un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, M. Rabehi a affirmé la volonté des autorités algériennes et sénégalaises de promouvoir la coopération culturelle entre les deux pays, vu les points culturels, historiques et religieux communs qu'ils partagent, en vue de «donner plus de contenu aux relations». Pour sa part, le ministre de la Culture sénégalais a mis en avant «la dynamique diplomatique et le rapprochement culturel existant entre les deux pays et peuples». M. Abdoulaye Diop a indiqué avoir passé en revue avec le ministre algérien, les moyens de relancer les accords existant entre les deux pays dans le domaine culturel en vue de renforcer et d'intensifier les échanges dans divers secteurs en relation avec la Culture. M. Rabehi a reçu jeudi matin le ministre sénégalais de la Culture, Abdoulaye Diop qui effectue une visite en Algérie dans le cadre de la participation de son pays, en tant qu'invité d'honneur au 24^e Salon international du livre d'Alger (Sila).

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'EL HARRACH
COMMUNE DE BACHDJARAH
Code NIF du service contractant : 410000200001608501018.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics. Le président de l'Assemblée Populaire Communale de Bachdjarah, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'appel d'offre national ouvert avec les capacités minimales N°08/2019 et 09/2019 relative aux opérations :

- Revêtement de trottoirs en béton imprimé rue de l'oued BEL AIR
- Travaux de rénovation du réseau d'assainissement les 06 impasse rue de génie cite BEL AIR

Publié dans les quotidiens nationaux (DK NEWS 06/10/2019) et (الأخبارية) 02/09/2019, que les opérations sont attribués provisoirement aux soumissionnaires suivants :

N°	Projet	Entreprise	Note obtenue	Montant TTC soumission	Délais	OBS
01	Revêtement de trottoirs en béton imprimé rue de l'oued BEL AIR	ETPH BACHEN OTHMANE	30,5/60 pts	17 156 230,00 DA	04 mois	L'entreprise la moins disante
02	Travaux de rénovation du réseau d'assainissement les 06 impasse rue de génie cite BEL AIR	EURL STRFP	37/60 pts	13 045 256,00 DA	05 mois	L'entreprise la moins disante

Code NIF entreprise ETPH BACHEN OTHMANE: 001216098523973.
Code NIF entreprise EURL STRFP: 197526010265137

N.B : Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés communale dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de parution dans l'un des quotidiens nationaux du présent avis, ainsi de se rapprocher du bureau des marchés pour prendre connaissance des résultats détaillées de l'évaluation de leurs offres technique et financière au plus tard dans les trois jours qui suit l'apparition.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة السكن والعمران و المدينة
ديوان الترقية والتسيير العقاري
لولاية بيسكرة

رت.ج: 098907010070239
حي الأمل 1000 مسكن بيسكرة

Mise en demeure par voie de publication n°02

Vu au non respect la mise en demeure n° 01, aux les quotidiens nationaux el-Nasr ainsi que le Bomop l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de BISKRA vous mettre en demeure l'entreprise suivante :

ENTRPRISE	ADRESSE	N° Marché	Date d'aprobation	Projet
SELAMI BACHIR	la nouvelle cité commune Barika la wilaya de Batna	007/2014	04/05/2014	Réalisation 29/100/650 logts promotionnels aidée (LPA) à Biskra (lot N°01) prog 2010

Pour:

- Renforcer le chantier, en moyens humains et matériels afin de relancer les travaux.
- rattraper le retard enregistré sur le planning d'avancement des travaux et cela dans un délai de 08 jours à compter de la date de la première parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux ou le Bomop
- faute d'obtempères sous huitaine, il sera appliquer les dispositions réglementaire allant à la résiliation au tort exclusifs de l'entreprises.

HANDBALL : Vers un changement du système de compétition de la Nationale 1

Un nouveau système de compétition pour le championnat de Nationale 1 (hommes) de handball devrait entrer en vigueur à l'occasion du nouvel exercice 2019-2020 dont le coup d'envoi sera donné le 8 novembre prochain, a-t-on appris jeudi de la Ligue régionale oranaise de la discipline.

Une décision finale sera prise dans les prochains jours par la Fédération algérienne de handball (FAHB) concernant l'application ou non de ce nouveau système, a-t-on ajouté de même source.

Le système proposé consiste en la création de trois groupes au lieu de deux, comme c'est le cas avec l'actuelle organisation (Centre-Est et Centre-Ouest).

Du coup, il devrait y avoir 18 formations actives en Nationale 1 et réparties sur trois poules (Centre, Ouest et Est) à raison de six équipes chacune.

Les deux premiers de chaque poule joueront les play-offs en fin d'exercice avec comme enjeu les deux tickets donnant accès à l'Excellence, précise-t-on de même source.

Si ce système de compétition venait à être validé, «et il s'agit là de l'hypothèse la plus plausible», souligne-t-on, le groupe Ouest sera composé des équipes suivantes : le MC Oran, le HCT Oran, l'Olympique Maghnia, la JS Adrar, le RC Larbaâ et la JS Kabylie.

BASKET /CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS : La Tunisie organisera l'édition 2020

La Tunisie organisera le Championnat arabe des nations seniors de basket-ball en novembre 2020, a annoncé jeudi la Fédération tunisienne de la discipline (FTBB).

Selon la même source, la Fédération internationale de basket-ball (FIBA), réunie mercredi à Rabat (Maroc), a répondu favorablement à la demande de la FTBB d'organiser le Championnat arabe des nations en novembre 2020. D'autre part, l'organisation du Championnat arabe des clubs champions (dames) en 2020 a été confiée au Club sportif de la police de la circulation (Tunisie).

Le Championnat arabe des clubs champions (messieurs) se déroulera, rappelle-t-on, en octobre 2020, tandis que le championnat réservé aux sélections des jeunes (U18) se tiendra en Arabie saoudite.

La date de cette dernière compétition sera fixée ultérieurement en coordination avec la Fédération saoudienne de la discipline.

APS

BASKET/CHAMPIONNAT ARABE (DAMES): Le GS Pétroliers et Hussein-Dey Marines à Meknès pour les premiers rôles

Les clubs de basket-ball algériens, le GS Pétroliers et Hussein-Dey Marines, prendront part à la 21^e édition du Championnat arabe (dames), prévue du 3 au 11 novembre à Meknès (Maroc), avec l'ambition de jouer les premiers rôles et d'aller le plus loin possible dans le tournoi.

L'entraîneur du GSP, Hakim Meddour, a assuré à l'APS que son équipe comptait jouer ses chances à fond pour décrocher une place sur le podium, malgré le manque de compétition qui risque d'handicaper ses joueuses, en manque de rythme avant le début du tournoi.

«Notre principal objectif est de jouer les premiers rôles dans une compétition qui regroupe les meilleurs clubs sur la scène arabe.

Nous allons aborder la compétition match par match en visant une place sur le podium», a-t-il déclaré.

«Nous avons une équipe capable de réussir une belle performance au Maroc, même si le manque de compétition risque de nous jouer de mauvais tours», a ajouté le coach des championnes d'Algérie.

De son côté, l'entraîneur d'Hussein-Dey Marines, Mokrane Benabes, a indiqué que son équipe, qui a bénéficié d'une préparation «plus ou moins acceptable», abordera le tournoi arabe avec l'ambition d'aller le plus loin possible et de représenter dignement les couleurs nationales. «Le Championnat



arabe est une compétition relevée qui regroupe de grands clubs possédant beaucoup plus de moyens de préparation que nous, mais nous avons confiance en nos joueuses qui sont motivées pour réaliser un bon parcours au Maroc», a déclaré le coach des Marines.

Et d'enchaîner : «Nous travaillons depuis plusieurs saisons avec le même groupe qui est capable de rivaliser avec les meilleurs clubs arabes. Notre objectif est d'aller le plus loin possible dans le tournoi.»

Les deux représentants al-

gériens, qui ont gardé l'effectif de la saison écoulée, ont décidé de ne pas se renforcer en prévision du Championnat arabe, préférant faire confiance au même groupe pour gagner en expérience et faire murir leurs joueuses respectives.

Pétroliers et Hussein-Deyennes rallieront Meknès vendredi, afin de prendre part au tirage au sort et à la réunion technique, prévus le lendemain à 19h00.

Excepté le club organisateur, le COD Meknès, les deux représentants algériens ainsi que les

formations tunisiennes de l'AS Cap Bon et du Club Sfaxien, l'Union arabe de la discipline n'a pas encore dévoilé la liste des autres participants.

La dernière édition du Championnat arabe des clubs, disputée en Egypte, avait été remportée par Homenetmen du Liban devant Al-Ahly du Caire (83-57).

Le GS Pétroliers avait signé en 2016 la meilleure performance technique dans l'histoire de la compétition en décrochant le trophée devant le club organisateur, Chabab el-Fuhayes de Jordanie.

BOXE (ARBITRAGE) :

Un nouveau système de pointage expérimenté en vue des JO de Tokyo

Un nouveau système de pointage dans la discipline boxe, censé apporter plus de transparence dans l'arbitrage, a été expérimenté jeudi à Tokyo en prévision des Jeux olympiques 2020. Les responsables du tournoi olympique de boxe se sont déclarés confiants dans ce nouveau système informatisé, qui rendra le pointage des juges visibles en temps réel. Les tests ont été effectués au stade de sumo Ryogoku Kokugikan, site des épreuves olympiques de boxe l'été prochain à Tokyo.

«La méfiance envers les juges est énorme. On travaille dur pour la justice», a déclaré Morinari Watanabe, président de la Fédération internationale de gymnastique et

membre du CIO, en charge du groupe de travail chargé d'organiser le tournoi olympique de boxe dont a été privé la Fédération internationale (AIBA) pour de gros problèmes de gouvernance. Watanabe s'est dit «confiant» que le nouveau système va apporter plus de transparence et produire un pointage «plus juste et facile à comprendre pour les spectateurs».

Avec ce nouveau système, les cinq juges appuient sur un bouton pour chaque coup valable porté par les boxeurs, l'un en bleu et l'autre en rouge, et leur score apparaît sur un écran contrôlé par un superviseur.

Le pointage en temps réel pourrait également être visible pour les spectateurs,

chose qui sera décidée plus tard. La nouveauté a semblé satisfaire les officiels présents mais a également révélé la nécessité de faire quelques ajustements. Le juge japonais Norio Tezuka, qui a participé au test, a avoué avoir appuyé sur le mauvais bouton parce que le boxeur «bleu» portait un casque rouge. La boxe a produit bon nombre de verdicts contestables et contestés durant son histoire, comme aux JO-2016 à Rio où plusieurs juges et arbitres ont été suspendus pour combats arrangés. Empêtrée dans ses problèmes de gouvernance, la boxe a été menacée d'exclusion des Jeux, maintenue finalement mais privée de l'organisation du tournoi olympique 2020.

ATHLÉTISME/JEUX AFRICAINS-2019 :

L'Algérienne Bouzebra récupère la médaille de bronze du Marteau

L'athlète algérienne Zouina Bouzebra a récupéré la médaille de bronze du concours du Marteau des derniers Jeux Africains 2019 au Maroc, après la décision de l'IAAF (Association internationale des fédérations d'athlétisme) de déchoir l'athlète nigérienne Sade Olatoye de ses médailles de bronze au lancer du poids et d'or au marteau, a rapporté vendredi le site Africatop-sports.com. Pour l'IAAF, l'athlète Olatoye n'aurait pas encore reçu, au moment des JA, l'autorisation de représenter le Nigeria. Né aux Etats-Unis, Olatoye a défendu les couleurs américaines notamment lors des Championnats du monde juniors en 2016. Jusqu'à récemment où elle a choisi son pays d'origine.

Par contre, la participation d'Olatoye aux Mondiaux de Doha sous les couleurs de Nigeria ne souffrent d'aucune contestation, selon l'IAAF, puisque le changement de nationalité sportive d'Olatoye est acté le 17 septembre dernier.

Lors des JA-2019, l'Algérienne Bouzebra avait pris la 4^e place au marteau avec un jet à 63,34m, alors que l'or et l'argent reviennent respectivement à la Burkinabé Laetitia Bambara (65,28m) et la Nigérienne Temi Ogunrinde (64,68m).

Au poids, le podium se présente désormais avec la Sud-africaine Ischke Senekal en or avec 16,18m. Sa compatriote Meike Strydom est en argent avec 4,64m et la béninoise Odile Ahouanwanou en bronze avec 13,77m. Au cours du mois d'oc-



tobre, l'Algérie avait récupéré d'autres médailles en haltérophilie (3 or et 6 argent), après la suspension d'athlètes égyptiens pour dopage. Ces nouvelles médailles récupérées ont permis à l'Algérie de totaliser 126

médailles (36 or, 35 argent et 54 bronze), devant l'Afrique du Sud (37 or, 27 argent et 25 bronze). La première place restera aux Egyptiens avec notamment 97 médailles d'or, devant la Nigeria (46 or).

TENNIS/CHAMPIONNATS D'ALGÉRIE SENIORS: Rihane et Hameurlaine en finale ce samedi

Les tennismen Youcef Rihane (GSP) et Abdelhak Hameurlaine (GSP), ont composé vendredi leurs tickets pour la finale simple des Championnats d'Algérie seniors (messieurs et dames), qui se disputent au Mitidja tennis club de Boufarik (Blida).

Rihane a dominé son coéquipier Ryad Anseur (GSP) sur le score 6-2, 6-2, tandis que Hameurlaine a battu Youcef Ghezal 6-2, 6-4.

Chez les dames, Yasmine Boudjadi (ASSN), s'est imposée en demi-finale contre Bouchra Mebarki (GSP) sur le score 6-0, 6-3, et affrontera en finale, Ines Bekrar (GSP) qui a dominé Hanine Boudjadi (ASSN) sur le score 6-2, 6-2.

Les finales sont programmées samedi à partir de 10h00, alors que celles des doubles "messieurs et dames" se jouent vendredi après-midi.

Cette édition est marquée par l'absence pour des



raisons personnelles des tenants de titres, Mohamed Nazim Makhoulouf (GS Pé-

trouliers) et Amira Benaïssa (AS Sécurité nationale) Ce rendez-vous sera suivi dès

samedi par le championnat national "par équipes" qui s'étalera sur trois jours.

MOSTAGANEM :

Pour la mise en place d'une charte en matière de critique et d'analyse des compétitions sportives

Les participants à une rencontre internationale sur l'information sportive et le sport tenue à Mostaganem ont appelé à la mise en place d'une charte morale et professionnelle en matière de critique et d'analyse des compétitions sportives.

«La commission chargée de la rédaction des recommandations a souligné la nécessité d'adopter une démarche scientifique et technique dans tout commentaire de rencontres sportives et des comptes-rendus des matchs. Les loin de tout discours prônant la ségrégation, la xénophobie, le régionalisme», a indiqué jeudi à l'APS le président de l'association de la

presse sportive de la wilaya de Mostaganem, Skander Sidi Mohamed.

Le même responsable a ajouté que les participants à la rencontre, qui a pris fin mercredi, ont plaidé pour le respect de la vie privée des joueurs et sportifs comme ils ont appelé à éviter d'influencer le marché des transferts (Mercato) par le biais d'informations tendancieuses et incomplètes.

Il a été également question de ne pas utiliser les comités de supporters comme moyen de pression sur les clubs. Les participants ont, par ailleurs, recommandé la création de cellules de communication et d'in-

formation regroupant des professionnels des médias au sein des structures sportives, clubs, pour faciliter une meilleure circulation de l'information aux journalistes, aux supporters et au large public.

Le recours aux TIC et la création de sites sur les réseaux sociaux propres aux clubs sportifs, leur mise à jour continue ont été les autres recommandations adoptées pour garantir au citoyen son droit à une information complète et objective.

Des journalistes, des experts et des sportifs ainsi que des universitaires de différentes régions du pays et de Tunisie ont pris part à cette rencontre.

NBA / GOLDEN STATE :

Fracture à la main gauche pour Stephen Curry

La star de Golden State Stephen Curry s'est fracturé la main gauche après être très mal retombé sur une pénétration au cours de la lourde défaite concédée contre Phoenix (121-110), a annoncé jeudi son équipe des Warriors.

«Curry à la main gauche cassée». Le verdict est tombé brutalement sur le compte Twitter de la franchise de San Francisco, une vingtaine de minutes à peine après la défaite concédée face aux Suns (121-110), la troisième en quatre matches pour l'équipe de Steve Kerr en plein naufrage. «C'est un vrai coup dur pour nous», a commenté, très marqué, l'entraîneur des Warriors, en conférence de presse. «Je me sens mal pour lui. Quand ce genre de joueur, qui représente dignement la Ligue, est au plus mal ce n'est pas bon, particulièrement quelqu'un comme Steph qui a fait tellement pour rendre le basket si excitant», a pour sa part déploré le coach de Phoenix, Monty Williams. C'est sur une action offensive que

Curry s'est blessé au début du troisième quart-temps, alors qu'il tentait de sonner la révolte chez des Warriors qui ont été d'une apathie indigne de leur statut, encaissant un désolant 43-14 lors des douze premières minutes. En pénétrant dans la raquette, Curry a percuté Aron Baynes puis basculé au sol, avant que l'intérieur des Suns ne chute à son tour, mais sur sa main gauche. Le meneur des Warriors s'est immédiatement tenu la main en grimaçant, tentant de la secouer comme pour évacuer une douleur.

En vain: après avoir essayé de rester dans la partie pour les lancers francs qui lui ont été accordés, il a fait signe à son banc pour un temps mort et a dû repartir au vestiaire.

Selon ESPN, le joueur âgé de 31 ans s'est fracturé le second métacarpe, à savoir l'os long de l'index.

Sans confirmer cette information, le manager général des Warriors a indiqué que Curry devait passer une IRM (image par résonance magnétique) et un

scanner, qui détermineront si une intervention chirurgicale est nécessaire et son temps de rétablissement.

Pour Golden State, cette blessure est un terrible coup dur. Déjà privé au moins jusqu'au printemps de son autre joueur majeur Klay Thompson, qui soigne une rupture des ligaments

croisés du genou gauche, le finaliste de ces cinq dernières saisons en NBA (trois fois sacré en 2015, 2017, 2018) est méconnaissable en ce début d'exercice.

Si l'absence de Curry s'avère assez longue, les Warriors ont de fortes chances de manquer les play-offs en fin de saison.

TENNIS/MASTERS 1000 DE PARIS:

L'Australien De Minaur privé de Masters par Tsitsipas

L'Australien Alex De Minaur (18e mondial), battu jeudi (6-3, 6-4) par Stefanos Tsitsipas (7e) en huitièmes de finale du Masters 1000 de Paris, a perdu toute chance de se qualifier pour les Masters de Londres. Dans ce duel entre les deux jeunes parmi les plus prometteurs du circuit ATP, le Grec de 21 ans, déjà qualifié pour les Masters, a disposé de l'Australien de 20 ans en 1h09. De Minaur ne peut plus mathématiquement dépasser l'Italien Matteo Berrettini, actuel 8e de la «Race» et éliminé au tour précédent à Bercy. Seul Gaël Monfils, s'il se qualifie pour la finale du Masters 1000 parisien, et Stan Wawrinka, s'il gagne le tournoi, peuvent encore prendre la place de l'Italien. De son côté, Tsitsipas affrontera vendredi en quarts de finale le N.1 mondial Novak Djokovic ou Kyle Edmund (75e).

BASKET-BALL / SUPER-DIVISION (3E JOURNÉE) : NA Hussein-Dey-ES Cherchell décalé à samedi

Le match NA Hussein-Dey - ES Cherchell, prévu initialement vendredi (16h00), pour le compte de la 3e journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division (groupes A), a été décalé à samedi (16h00), a indiqué jeudi la Fédération algérienne de la discipline (FABB).

Dans le groupe B, la rencontre opposant le PS El-Eulma au CSC Gué de Constantine a été avancée à vendredi (16h00), ajoute la FABB.

Les autres rencontres de la 3e journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division (groupes A et B), sont prévues vendredi et samedi, selon le programme suivant :

Groupe A / Samedi (16h00) :
CSMBB Ouargla - Rouiba CB (14h00)
OS Bordj Bou Arreridj - GS Pétroliers
US Sétif - TRA Draria
CRB Dar El Beida - OMS Miliana
NA Hussein-Dey - ES Cherchell

Classement :	Pts	J
1. TRA Draria	4	2
--. Rouiba CB	4	2
--. OMS Miliana	4	2
--.CRB Dar El Beida	4	2
5. GS Pétroliers	2	1
--. ES Cherchell	2	2
--. OSBB Arreridj	2	2
--. US Sétif	2	2
9. NA Hussein-Dey	1	1
--. CSMBB Ouargla	1	2

Groupe B / Vendredi (16h00) :
PS El-Eulma - CSC Gué de Constantine
WO Boufarik - ASS Oum Bouaghi

Samedi (16h00) :

AB Skikda - USM Blida

USM Alger - O Batna

Reporté : IR Bordj Bou Arreridj - NB Staouéli

Classement :	Pts	J
1. PS El-Eulma	4	2
2. USM Blida	3	2
--. USM Alger	3	2
--. O. Batna	3	2
--. CSC G. Constantine	3	2
--. ASS Oum Bouaghi	3	2
7. WO Boufarik	2	1
--. NB Staouéli	2	1
--. IRBB Arreridj	2	2
10. AB Skikda	1	2

TROPHÉE DE LA CORNICHE DE PÉTANQUE À MERS EL KEBIR:

Le club de Hassi Ameur sacré

Le club de pétanque de Hassi Ameur composé de Bendehiba, Mener et Belbah a remporté la trophée de la corniche de pétanque jeu triplette, clôturé jeudi soir à Mers El Kébir d'Oran.

La deuxième place est revenue à l'équipe de "Baraka" de Hai El Othmania d'Oran et la 3eme place à Habouchi d'Ain El Turck et la tripléte Lagraa de Mers El Kébir à la 4eme place.

Selon les organisateurs, le niveau technique de la compétition a été "appréciable" et les épreuves se sont déroulées dans de bonnes conditions et dans une ambiance festive et conviviale.

Ce rendez-vous sportif, organisé durant un mois, par le club amateur de pétanque "Ouarsenis" de Mers El Kébir en collaboration avec la ligue de wilaya des sports de boules, dans le cadre des festivités commémoratives du 65ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, a regroupé 32 triplettes seniors, représentants différents communes de la wilaya d'Oran. Les vainqueurs ont été récompensés par des trophées et des cadeaux lors d'une cérémonie de clôture, en présence des membres de la ligue de wilaya pétanque et quelques anciens moudjahidine de la commune de Mers El Kébir.

LIGUE 2 (11^E JOURNÉE): Duels des extrêmes pour le leader et son dauphin

La 11^e journée de Ligue 2 algérienne de football s'annonce à l'avantage du leader Olympique Médéa, appelé à jouer samedi chez l'avant-dernier, la JSM Béjaïa, avec la possibilité de conserver son avance sur le dauphin WA Tlemcen qui, lui, recevra la lanterne-rouge USM El Harrach.

Deux duels des extrêmes donc qui, sur papier, semblent basculer en faveur des ténors du championnat, même si le WAT reste sur une défaite (2-0) dans le derby de l'Ouest contre le RC Relizane (4e/17 pts) qui se rendra chez le MC El Eulma (12e/11 pts).

Le RC Arbaâ (3e/18 pts) et l'AS Khroub (4e/17 pts), deux autres clubs du peloton de tête, sont également appelés à jouer en déplacement au cours de cette 11^e journée, respectivement chez le nouveau promu OM Arzew (6e/15 pts) et l'ASM Oran (9e/13 pts). Des matchs relativement indécis mais qui, a priori, semblent basculer légèrement en faveur des locaux.

Ce qui ne devait pas être le cas cependant pour l'Amel Boussaâda (14e/10 pts), car outre son statut d'actuel premier non-relégable, il est appelé à recevoir un vrai gros morceau, en l'occurrence le DRB Tadjenanet (6e/15 pts), un ancien pensionnaire de l'élite qui, de surcroît, se porte bien actuellement, comme en témoigne sa dernière belle victoire contre la JSMB (2-0).

De son côté, la JSM Skikda (6e/15 pts) reçoit l'USM Annaba (12e/11 pts) dans un derby de l'Est qui a beaucoup perdu de son aura depuis la relégation de ces deux prestigieux clubs aux paliers inférieurs, au moment où le MC Saïda et le MO Béjaïa, ex aequo à la 10^e place avec 12 points, s'affrontent dans un duel direct au stade du 13-Avril-1958.

Tous les matchs inscrits au programme de cette 11^e journée se joueront en présence du public, sauf à Béjaïa, la JSMB étant sanctionnée de huis clos.

Le programme de la 11^e journée

Programme de la 11^e journée de Ligue 2 algérienne de football, prévue samedi :

- OM Arzew - RC Arbaâ (15h00)
- Amel Boussaâda - DRB Tadjenanet (15h00)
- ASM Oran - AS Khroub (15h00)
- MC Saïda - MO Béjaïa (15h00)
- JSM Skikda - USM Annaba (15h00)
- WA Tlemcen - USM El Harrach (17h00)
- JSM Béjaïa - Olympique Médéa (18h00)
- MC El Eulma - RC Relizane (18h00)

Classement :	Pts	J
1). O. Médéa	22	10
2). WA Tlemcen	19	10
3). RC Arbaâ	18	10
4). RC Relizane	17	10
-). AS Khroub	17	10
6). OM Arzew	15	10
-). JSM Skikda	15	10
-). DRB Tadjenanet	15	10
9). ASM Oran	13	10
10). MO Béjaïa	12	9
-). MC Saïda	12	10
12). MC El Eulma	11	10
-). USM Annaba	11	10
14). A. Boussaâda	10	10
15). JSM Béjaïa	6	9
-). USM El Harrach	6	10

APS

COUPE ARABE (1/8 DE FINALE/ ALLER) AL-QUWA AL-JAWIYA - MC ALGER : Kebir : «Nous avons accepté de jouer le 8 novembre à Erbil»

Le manager général du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) Lamine Kebir, a indiqué vendredi que la direction a accepté de jouer le vendredi 8 novembre à Erbil (Nord de l'Irak) face à Al-Quwa Al-Jawiya, dans le cadre du match aller des 1/8es de finale de la Coupe arabe des clubs.

"Nous avons accepté de jouer vendredi prochain à Erbil, une ville qui se trouve aux frontières avec le Kurdistan qui reste sécurisé, par rapport aux autres régions irakiennes touchées par un mouvement de contestation.

Nous allons nous envoler pour l'Irak lundi via Doha avec la ferme intention de revenir avec un bon résultat", a indiqué Kebir à la radio nationale.

Cette première manche devait initialement se jouer ce jeudi à Karbala, avant d'être délocalisée vers Bassora, puis Erbil, suite au mouvement de contestation anti-gouvernementale déclenché début octobre à Baghdad et dans plusieurs régions du sud du pays qui a causé plus d'une centaine de morts selon les derniers rapports officiels, quasiment tous des manifestants décédés en grande majorité dans la capitale.

"Al Quwa Al-Jawiya reste une bonne équipe. Nous avons réussi à avoir des informations sur cet adversaire pour permettre au staff technique d'avoir une



idée et du coup concocter le meilleur schéma tactique. Cette épreuve constitue un objectif pour nous, d'autant que sur le plan financier elle reste lucrative", a-t-il ajouté. Avant d'enchaîner : "Le MCA cette saison détient tous les ingrédients

pour réaliser une belle : un effectif riche, un staff technique compétent, et des dirigeants dévoués".

La seconde manche face aux Irakiens devrait se jouer le lundi 16 décembre au stade olympique du 5-juillet (Alger).

PUBLICITÉ

SERIE A ITALIENNE (10E J) MILAN AC : Bennacer retrouve le onze titulaire un mois plus tard



Le milieu de terrain international algérien Ismaël Bennacer, a retrouvé le onze de départ du Milan AC, un mois plus tard, à l'occasion de la réception jeudi soir de la SPAL (1-0), en clôture de la 10^e journée du championnat italien de football.

Le meilleur joueur de la dernière CAN-2019 remportée par l'équipe nationale en Egypte, a été crédité d'une belle prestation, avec notamment 87% de passes réussies et 5 dribbles, selon les statistiques de cette rencontre.

La prestation de Bennacer n'est pas passée inaperçue puisque les supporters du club Milanais ont salué la belle performance du joueur algérien sur les réseaux sociaux après la fin du match.

La dernière titularisation de Bennacer avec le club lombard remonte au 29 septembre dernier, lors de la défaite concédée à domicile face la Fiorentina (3-1), dans le cadre de la 6^e journée de Serie A.

Bennacer (21 ans) s'est engagé avec l'AC Milan en août dernier pour un contrat de cinq saisons, soit jusqu'en 2024, en provenance d'Empoli, relégué en Serie B.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE
DIRECTION DE LA SANTÉ DE LA POPULATION DE LA WILAYA D'ALGER

ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER SPÉCIALISÉ
EN CHIRURGIE CARDIO-VASCULAIRE
MOHAMED ABDERRAHMANI - BIR MOURAD RAIS -
N°. 921 ..2019

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction de l'établissement hospitalier spécialisé Mohamed Abderrahmani Organise un recrutement sur épreuve pour l'accès au grade mentionné ci-dessous :

Grade	Mode de recrutement	Conditions de recrutement	Spécialité demandée	Nombre de poste	Lieu d'affectation	Autres conditions
Technicien supérieur informatique	Sur épreuve	Titulaire d'un diplôme de Technicien supérieur en informatique	/	02	Etablissement Hospitalier Spécialisé Mohamed Abderrahmani	- Candidats résident à la wilaya d'Alger - candidats ayant suivis une formation de 30 mois

Dossier à Fournir :

- Une demande manuscrite de participation au concours sur épreuve.
- 02 photos d'identité
- Une copie de carte d'identité nationale
- Une copie de diplôme de Technicien supérieur informatique et relevé de note du cursus
- Une copie de l'attestation justifiant la situation vis-à-vis du service national.
- Casier judiciaire datant de moins de 3 mois
- Attestation de résidence

Les candidats doivent compléter leur dossier après réussite selon les documents suivants :

- Deux certificats médicaux (médecine générale et physiothérapie)
- Quatre photos d'identité.
- Certificat de nationalité.
- Fiche familiale
- Extrait de naissance

N.B : Le dossier de candidature doit être déposé à la direction de l'établissement Hospitalier Spécialisé Mohamed Abderrahmani, Bir Mourad Rais au plus tard quinze (15) jours ouvrables après la date de la première parution du présent communiqué dans la presse nationale.

DK NEWS Anep : 1916023462 du 02/11/2019

PUEL : «JE N'AI PAS DE VISION»

"Un décal pour réussir ? Il ne peut y en avoir. Il faudra voir l'évolution financière par rapport aux dépenses engagées. Aujourd'hui, je n'ai pas de vision. Le budget initial n'est pas anodin. Si on est capable de le maintenir, je signe à deux mains. Mais j'en doute. Si je suis capable de claquer la porte ? Je n'ai jamais posé d'ultimatum. Je n'ai pas ça à l'esprit, c'est ancré dans mon caractère. (...) Après, la direction a la capacité, ou non, de prendre un peu de pression. Même dans l'adversité complète, comme lors de ma dernière saison à Lyon, je n'ai pas dévié."

**PJANIC : «LES GRANDES ÉQUIPES GAGNENT SANS EXCUSES»**

Le milieu de terrain bianconero est revenu sur les polémiques d'arbitrage, estimant que son équipe ne devait pas se cacher derrière ça.

Absent ce mercredi contre le Genoa, Miralem Pjanic a vu son équipe l'emporter dans les derniers instants du match grâce à un penalty de Cristiano Ronaldo dans les arrêts de jeu. Le Portugais s'était vu refuser un but pour hors-jeu quelques instants auparavant.

"Blâmer quelqu'un est le moyen le plus facile. Il arrive que les arbitres se trompent, comme nous nous trompons. Mais aujourd'hui, le VAR aide beaucoup les arbitres et les gens : en théorie, il devrait éliminer la controverse, mais maintenant je ne l'écoute même plus. En fin de compte, des équipes fortes gagnent sans chercher d'excuses. Les erreurs arrivent à tout le monde, pour ou contre", a ainsi expliqué le milieu de terrain à Tuttosport.

Kane dans le viseur du Real ?

A défaut de Kylian Mbappé, les dirigeants du Real Madrid convoiteraient un autre joueur. Il s'agirait de l'attaquant de Tottenham, Harry Kane. Celui-ci était déjà envisagé lors des deux derniers mercats par le club espagnol.

Vu le prix que le PSG pourrait vendre Kylian Mbappé (280 millions), les dirigeants madrilènes auraient décidé de se lancer sur une autre piste. Celle-ci mène en Premier League où évolue Harry Kane. L'attaquant de Tottenham est depuis longtemps un cible du Real Madrid. Selon le quotidien local, Dario Goll, le club espagnol pourrait entrer en action dès le mois de janvier prochain. Mais on voit mal Tottenham laisser filer son international anglais en plein milieu de la saison alors que les Spurs sont loin d'être sereins en ce début de saison.

Keïta apte contre Aston Villa ?

Confronté à des pépins physiques depuis le début de saison, Naby Keïta n'a pu profiter que d'un temps de jeu limité sous les couleurs du Liverpool FC. Et mercredi, lors du choc contre Arsenal en League Cup, le milieu de terrain international guinéen avait été contraint de laisser sa place avant l'heure de jeu.

"Je l'ai vu boiter, donc nous l'avons fait remplacer", avait expliqué Jürgen Klopp devant les médias après le choc face aux Gunners. Or samedi, les Reds rendent visite à Aston Villa pour le

compte de la 11^e journée de Premier League, une rencontre que va manquer Joël Matip, "absent pour encore plusieurs semaines" d'après le manager des Reds. En revanche, la participation de l'ancien milieu de terrain du RB Leipzig reste possible.

**L'ATLETICO S'EST RAPPROCHÉ DE RAKITIC**

Annoncé sur le départ, Ivan Rakitic figure sur les tablettes d'un club de Liga. Le milieu de terrain croate, dont le prix aurait été fixé à 35 millions d'euros par le FC Barcelone, intéresse l'Atlético Madrid. Selon le journal Marca, la formation catalane s'est rapprochée ces dernières semaines de l'entourage du footballeur de 31 ans afin d'envisager un transfert. Par le passé, les Colchoneros avaient déjà tenté de s'offrir les services du finaliste de la Coupe du Monde 2018. Sous contrat jusqu'en juin 2021 avec les Blaugrana, Ivan Rakitic ferait également partie des plans de l'Inter Milan.

Alexander-Arnold : «J'ai sous-estimé Rashford»

Le latéral des Reds se souvient avoir été dépassé par l'attaquant des Red Devils lors d'un derby à Old Trafford en 2018.

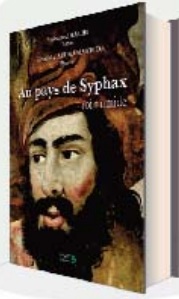
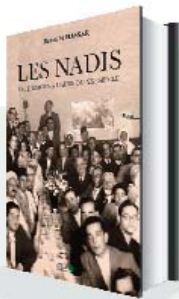
Titularisé sur le côté gauche de l'attaque manchesterienne par José Mourinho, Marcus Rashford avait marqué deux fois après seulement 24 minutes de jeu lors d'un derby d'Angleterre remporté par les Red Devils à Old Trafford en mars 2018 (2-1).

Trent Alexander-Arnold connaissait alors tout juste sa 15^e apparition dans le championnat anglais et avait été en difficulté face à son compatriote, avant d'être remplacé à la 80^e minute. Le latéral droit a depuis affronté des quintuples Ballon d'Or mais ce duel avec Marcus Rashford reste gravé dans sa mémoire.



ANEP éditions NOUVEAUTÉS 2019

De l'auteur au lecteur



Stand Anep - Pins Maritimes - Pavillon C
www.anep.com.dz